



**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'ENVIRONNEMENT**

**ANALYSE DU MÉTIER
OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR
EN NETTOYAGE INDUSTRIEL**

**Résultat d'une analyse de métier
dans le sous-secteur des matières
dangereuses résiduelles (MDR)**

Mars 2002

Analyse du métier Opératrice ou Opérateur en nettoyage industriel
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

**Équipe de production de l'analyse à la société
Éduconseil inc.**

Responsabilité du projet, collecte et analyse des
données, et rédaction de l'analyse

Gilbert Rousseau
Président

Participation à la rédaction de l'analyse

Philippe Daneau
Analyste

Lecture et correction du rapport

Sarah Bernard
rédactrice-révisseuse

**Équipe de suivi du projet au Comité sectoriel de
main-d'œuvre de l'environnement**

Responsabilité du projet

Robert Ouellet
Directeur général

Membres du Groupe de travail Formation/Qualification

Lise Tourangeau Anderson
Directrice adjointe
Ressources humaines
Santé et sécurité du travail
Matrec

Éric Charbonneau
Chargé de projets
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'environnement

Michel Donais
Président
Pompage express M.D. inc.

Robert Dugré
Vice-président aux griefs
Syndicat des travailleuses et travailleurs
d'Onyx industries

André Giguère
Vice-président aux finances
et ressources humaines
Écolocycle inc.

René Guyon
Président
Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Matrec

Gilles Proulx
Directeur des ressources humaines
Onyx industries

Jacques Roy
Président-directeur général
Entretien industriel Rovon limitée

Yves Vachon
Président
Syndicat des travailleuses et travailleurs
d'Onyx industries

La reproduction en partie ou en totalité de ce document est possible
à la stricte condition d'en mentionner les sources

Cette activité a été réalisée grâce à la participation financière d'Emploi-Québec



ISBN 2-922325-12-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Avril 2002

©Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
PARTIE I LES RÉFÉRENCES DE L'ANALYSE	
1 LE MANDAT	5
2 LA MÉTHODE	7
2.1 Les populations visées	7
2.2 Les activités mises en œuvre	8
PARTIE II LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE OU LA DESCRIPTION DE L'EXERCICE DU MÉTIER OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN NETTOYAGE INDUSTRIEL	
3 LE CONTEXTE DE L'EXERCICE DU MÉTIER	13
3.1 L'environnement physique et organisationnel du travail	13
3.2 Les ressources utilisées	16
3.2.1 Les ressources communes aux deux situations de travail	16
3.2.2 Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant.....	17
3.2.3 Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression	17
3.3 Les exigences particulières liées à l'exercice du métier	18
4 L'INVENTAIRE DES FONCTIONS, DES TÂCHES ET DES ACTIVITÉS	21
4.1 La présentation des éléments de l'analyse ou des inventaires	21
4.2 Les tendances de développement	33
5 LA FORMULATION DES NORMES PROFESSIONNELLES LIÉES À LA RÉALISATION SATISFAISANTE DES FONCTIONS ET DES TÂCHES	35
6 LES PROFILS DE COMPÉTENCES	45
6.1 Les compétences de base ou les exigences générales fonctionnelles	45
6.2 Les compétences particulières selon les domaines de compétences	46
6.2.1 Les domaines de compétences particulières communs aux deux situations de travail.....	47
6.2.2 Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant	51
6.2.3 Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression	52
6.3 Les compétences génériques	53
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS	57
ANNEXE I LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À L'ANALYSE DU MÉTIER	59
ANNEXE II LES CONCEPTS UTILISÉS DANS LA PRODUCTION DE L'ANALYSE DU MÉTIER OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN NETTOYAGE INDUSTRIEL	61
ANNEXE III LES CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DE LA CHIMIE UTILES À L'EXERCICE DU MÉTIER OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN NETTOYAGE INDUSTRIEL	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1	Vue synoptique des tâches liées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression selon qu'elles sont similaires ou qu'elles ne le sont pas	23
Tableau 4.2	Inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant	24
Tableau 4.3	Inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression	29
Tableau 5.1	Les normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches rattachées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant.....	36
Tableau 5.2	Les normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches rattachées au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression.....	40

PRÉSENTATION

Le présent document expose le résultat de l'analyse du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*. Il se divise en deux parties.

La première présente les références de l'analyse et elle compte deux chapitres. Le premier décrit le mandat de l'analyse et le second, la méthode suivie pour le mener à bien.

La deuxième partie du document présente le résultat de l'analyse du métier et regroupe les chapitres 3 à 6. Le chapitre 3 traite du contexte de l'exercice du métier. Le chapitre 4 présente l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées à l'exercice du métier. Le chapitre 5 fait état des normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches. Pour sa part, le chapitre 6 expose les profils de compétences, à savoir le profil des compétences de base, celui des compétences particulières et celui des compétences génériques. Enfin, trois annexes complètent le document. La première présente la liste des personnes qui ont contribué à l'analyse du métier. La deuxième expose la définition des concepts utilisés dans la production de l'analyse du métier. La troisième et dernière fait état des connaissances dans le domaine de la chimie utiles à l'exercice du métier.

PARTIE I
LES RÉFÉRENCES DE L'ANALYSE

1 Le mandat

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE) a mis au point le présent projet de production de l'analyse du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* dans le but de fournir à ses partenaires un outil de référence eu égard à l'exercice du métier en cause. Le CSMOE précise en ces termes le projet d'analyse à concrétiser.

« Les travaux à réaliser consistent à produire une analyse des fonctions, des tâches et des activités pour le métier d'*Opérateur en nettoyage industriel*, ce qui inclut la description de l'environnement de travail (environnement physique, environnement organisationnel); de même que des ressources utilisées pour exécuter le travail (outils, machines, matériel, équipement de protection individuel, nature des produits manutentionnés, documentation, etc.).

De plus, il faut :

- établir les références précises en ce qui a trait aux compétences (savoir-connaissance, savoir-faire, savoir-être) que doivent maîtriser les personnes au regard de l'exercice du métier visé;
- déterminer ce qui doit constituer les compétences de base essentielles à l'exercice du métier visé, et ce, dans le domaine de la langue (lecture, écriture), dans le domaine de l'arithmétique et dans celui de la science et de la technologie;
- déterminer ce qui doit constituer un corpus de connaissances essentielles dans le domaine de la chimie pour l'exercice du métier visé (connaissances de base en chimie [base, acide, etc.], propriétés des produits chimiques et physico-chimiques des substances chimiques [tension de vapeur, point d'éclair, etc.], compatibilité des produits chimiques, risques associés aux produits chimiques [inflammabilité, explosibilité, etc.], risques pour la santé [toxicité, etc.], etc.¹. »

En somme, le mandat à réaliser consiste à mettre au jour, de manière précise, les données suivantes à propos du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* :

- les fonctions (champs de responsabilités), les tâches et les activités liées au métier;
- les ressources utilisées par les personnes qui exercent le métier;
- le contexte de travail (physique et organisationnel) des personnes (milieux de travail, rapports hiérarchiques, dangers liés à la santé et à la sécurité, etc.), selon la diversité des caractéristiques des entreprises;

1. COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT, *Analyse de métier Opérateur en nettoyage industriel, Sous-secteur des matières dangereuses résiduelles : Document d'appel d'offres*, Montréal, 18 octobre 2001, p. 5.

- les normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches;
 - les profils des compétences rattachées à l'exercice du métier, c'est-à-dire le profil des compétences de base ou exigences générales fonctionnelles relatives à la langue, à l'arithmétique, à la science et à la technologie, le profil des compétences particulières (savoir-connaissance et savoir-faire) selon les domaines de compétences, y compris le domaine de la chimie, et le profil des compétences génériques (savoir-être);
 - les tendances de développement du métier et les incidences sur les compétences utiles à son exercice.
-

2 La méthode

En octobre 2001, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE) a confié la concrétisation du projet de l'analyse du métier à la société Éduconseil inc. En vue de mener à bien le projet, l'équipe d'Éduconseil a travaillé en étroite collaboration avec la personne responsable du projet au CSMOE, de même qu'avec les membres du Groupe de travail Formation/Qualification mis sur pied par le Comité sectoriel. De plus, elle a suivi une démarche fidèle aux techniques et méthodes utilisées en sciences sociales. Aussi a-t-elle accompli un certain nombre d'activités d'enquête et d'analyse dans le respect de la rigueur scientifique propres aux techniques et méthodes précitées. En outre, elle s'est appuyée sur la méthode d'analyse de métier ou de profession en vigueur à Emploi-Québec, laquelle méthode elle a adaptée aux besoins du présent projet¹. Enfin, en conformité avec le mandat qui lui a été confié, elle a mené à terme l'analyse de métier entre le mois d'octobre 2001 et le mois de janvier 2002.

En vue d'exposer brièvement la démarche suivie pour mener à bien l'analyse du métier, le présent chapitre se divise en deux sections. La première présente les populations visées par l'analyse. La seconde décrit les principales activités mises en œuvre pour recueillir, analyser et valider les données utiles.

2.1 Les populations visées

Les personnes consultées pour satisfaire aux objectifs poursuivis dans la présente analyse de métier peuvent être regroupées selon les différentes populations suivantes :

- les personnes qui exercent le métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*;
- les personnes qui supervisent le travail des opératrices et des opérateurs en nettoyage industriel;
- les personnes-ressources dans les entreprises et dans les syndicats, et les représentantes et représentants des différents partenaires du Comité sectoriel dans le projet.

Pour l'ensemble des populations consultées, la société Éduconseil inc. a mené 12 entrevues en *face à face* et *par téléphone*, et ce, à l'aide d'un guide d'entrevue approprié à la situation. Par la suite, elle a assuré la validation de l'analyse du métier, en deux étapes. La première a consisté à transmettre aux personnes consultées en entrevue, de même qu'à d'autres personnes-ressources, une première version de l'analyse du métier, laquelle version a été associée à un document de travail. Au total, 13 personnes ont été invitées à faire leurs commentaires sur le document. La seconde étape de validation a consisté à soumettre à la discussion l'analyse du métier auprès d'un groupe d'experts

1. Les concepts liés à la méthode en cause et utilisés dans l'analyse du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* sont présentés à l'annexe II.

qui a réuni des personnes qui exercent le métier et des personnes qui supervisent le travail de celles-ci.

2.2 Les activités mises en œuvre

Dans la concrétisation de l'analyse du métier, Éduconseil a exercé de nombreuses activités dont les principales se résument ainsi :

- faire le point avec le responsable du projet et les membres du Groupe de travail Formation/Qualification à propos du but poursuivi dans la production de l'analyse du métier et de la démarche à suivre pour l'atteindre;
- réunir toute la documentation pertinente pour le projet, y compris les descriptions d'emploi disponibles dans les entreprises, les procédures de travail, la documentation relative à la formation, etc., et en faire l'analyse;
- préparer un document de travail lié à l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* en prévision de la consultation des personnes en entrevue;
- établir, à l'aide des critères appropriés à la situation², l'échantillon des entreprises et des personnes à consulter (personnes qui exercent le métier, personnes qui supervisent le travail de celles-ci, autres personnes-ressources);
- communiquer avec la direction de chaque entreprise en vue de solliciter sa participation au projet;
- préparer le calendrier d'enquête lié à la conduite des entrevues auprès des différentes populations à consulter;
- mener les entrevues auprès des différentes populations visées;
- faire l'analyse des données recueillies en entrevue et préparer une première version de l'analyse du métier;
- transmettre le document en cause auprès de personnes qui ont participé à une entrevue et d'autres personnes-ressources en vue de recevoir leurs commentaires sur l'analyse;
- apporter les corrections utiles à l'analyse et préparer un document de consultation qui réunit l'ensemble des données à produire sur le métier en vue de l'animation du groupe de discussion lié à la validation de l'analyse auprès de personnes qui exercent le métier et d'autres personnes qui supervisent leur travail³;

2. Les critères de représentativité propres à la collecte de données de nature qualitative comme c'est le cas dans le présent projet sont la **diversité** et l'**exhaustivité**. La **diversité** vise à ce que les personnes ou entreprises retenues dans l'échantillon assurent la représentation de toutes les situations (catégories ou variables) pertinentes pour l'étude. Quant à l'**exhaustivité**, elle vise à ce que toutes les données utiles à ces différentes situations soient mises au jour.

3. La liste des personnes qui ont contribué à l'analyse du métier est présentée à l'annexe I.

- animer le groupe de discussion lié à la validation de l'analyse;
- préparer une version provisoire de l'analyse du métier à soumettre pour commentaires au responsable du projet et aux membres du Groupe de travail Formation/Qualification;
- faire l'analyse des commentaires reçus sur la version provisoire de l'analyse du métier et préparer une version définitive de ce document;
- participer aux séances de travail avec le responsable du projet et les membres du Groupe de travail Formation/Qualification.

Voilà qui termine la première partie de l'analyse et qui nous amène à la deuxième, dans laquelle est présenté le résultat de l'analyse des données recueillies auprès des différentes populations consultées à propos de l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*.

PARTIE II

LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

OU LA DESCRIPTION DE L'EXERCICE DU MÉTIER

OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN NETTOYAGE INDUSTRIEL

3 Le contexte de l'exercice du métier

Le présent chapitre décrit le contexte d'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*. Les éléments du chapitre sont présentés selon les trois points suivants. Le premier décrit l'environnement physique et organisationnel du travail. Le deuxième énumère les ressources utilisées par les personnes qui exercent le métier. Le troisième fait état des exigences particulières liées à l'exercice du métier.

Toutefois, avant de présenter le résultat de l'analyse, il y a lieu d'apporter les précisions suivantes eu égard de l'exercice du métier. Ainsi, l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* renvoie à deux situations de travail bien distinctes dans les entreprises. La première vise le nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant, alors que la seconde vise le nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression¹. À cet égard, il y a lieu de préciser que l'exercice du métier présente la particularité suivante, à savoir que certaines personnes se spécialisent dans l'exécution des tâches rattachées à l'une ou l'autre des deux situations de travail, alors que d'autres personnes sont en mesure d'exécuter, selon les besoins du moment, les tâches rattachées à l'une ou l'autre des deux situations de travail². Par ailleurs, il faut voir que les fonctions, les tâches et les compétences liées au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant et celles liées au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sont similaires à bien des égards, et qu'elles se distinguent sur des aspects particuliers. Aussi le résultat de l'analyse du métier sera-t-il présenté de manière à mettre en évidence, tout d'abord, ce qui est commun aux deux situations de travail et, ensuite, ce qui est particulier à l'une et l'autre des situations de travail.

3.1 L'environnement physique et organisationnel du travail

L'analyse de l'environnement de travail vise à établir les compétences utiles à l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*, notamment sur le plan de la santé et de la sécurité du travail et sur celui des relations entre les personnes. L'environnement de travail est décrit selon les points suivants : l'environnement physique de travail et l'environnement organisationnel.

L'environnement physique de travail

Les personnes qui font du nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression sont appelées à travailler dans une grande diversité de milieux de travail. Elles doivent travailler dans différents types d'environnement, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans des espaces ouverts et des espaces clos, lesquels constituent, par définition, des lieux impropres à l'habitation humaine comme les réservoirs, les tunnels, les tuyaux.

-
1. Il est utile de signaler que certaines entreprises offrent des services de nettoyage industriel à l'aide de gaz carbonique liquide ou à l'aide de soda.
 2. À titre d'exemple, dans certaines entreprises, une personne peut être affectée au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant une journée et, le lendemain, être affectée au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.
-

Les risques pour la santé et la sécurité des personnes sont liés aux caractéristiques des lieux de travail. En effet, les personnes sont appelées à travailler dans les lieux les plus diversifiés sur le plan de la dimension, de la forme et du degré d'encombrement qu'ils recouvrent. Ainsi, les personnes peuvent être appelées à travailler en hauteur dans des échafaudages, dans de grands espaces ou, à l'inverse, elles sont appelées à travailler recroquevillées dans un espace exigü. En outre, selon la nature des travaux à exécuter, les personnes travaillent en présence de produits chimiques dangereux en phase solide, liquide ou gazeuse ou, encore, en présence de diverses matières comme des poussières ou des liquides qui représentent des risques plus ou moins importants pour la santé et la sécurité des personnes. Elles doivent également travailler dans des lieux où la température peut être très élevée ou, encore, très basse. De plus, les personnes travaillent toujours dans un environnement où il y a beaucoup de bruit.

Dans ce contexte, il va sans dire qu'il s'agit d'un métier où les personnes peuvent être exposées à des risques élevés pour leur santé et leur sécurité. À cet égard, il faut voir que l'utilisation inadéquate ou l'absence de l'utilisation du matériel de protection individuel approprié, des postures de travail inadéquates, un effort physique trop important, de même que le non-respect des procédures de travail représentent autant de sources de risques pour la santé et la sécurité des personnes qui exercent le métier. À titre d'exemple, le fait de ne pas effectuer un échantillonnage de l'atmosphère avant d'entrer dans un espace clos peut conduire une personne à s'asphyxier ou à s'intoxiquer sous l'effet de vapeurs toxiques ou à provoquer une explosion due à la présence de vapeurs inflammables. Parmi les risques associés au lieu de travail, mentionnons également le fait que les personnes peuvent être heurtées par des objets divers ou qu'elles peuvent heurter elles-mêmes des objets. Elles peuvent aussi faire des chutes si elles travaillent en hauteur ou si elles travaillent sur des surfaces glissantes.

Par ailleurs, des risques importants pour la santé et la sécurité des personnes sont liés à la présence de matières dangereuses dans l'environnement de travail. Ainsi, un contact direct avec certaines matières peut, entre autres choses, causer des lésions sur la peau (brûlure, éruption cutanée, etc.) ou aux voies respiratoires. De plus, le contact prolongé avec certaines substances (inhalation, absorption par la peau, etc.) peut avoir des effets à long terme sur la santé des personnes. En outre, l'inhalation de certaines vapeurs ou de certains gaz peut causer des troubles respiratoires immédiats ou provoquer une intoxication rapide, laquelle peut conduire à la perte de conscience et, le cas échéant, à la mort en l'absence d'une intervention rapide et efficace.

Plus particulièrement en ce qui concerne les personnes qui sont affectées au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant, les risques pour la santé et la sécurité des personnes sont, entre autres choses, liés aux propriétés physicochimiques des matières qui sont pompées. C'est notamment le cas de certaines matières volatiles comme certains produits pétroliers qui sont des produits inflammables (point d'éclair peu élevée, tension de vapeur élevée). De plus, il y a des risques associés au mélange de substances qui peuvent présenter des incompatibilités et entraîner des réactions chimiques dangereuses et des explosions. Les risques peuvent également être associés à une mauvaise utilisation du matériel de pompage des matières dangereuses résiduelles.

Enfin, pour ce qui est des personnes qui effectuent du nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression, il y a lieu de signaler que le nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression constitue une source importante d'eau, qui peut être très froide, ce qui signifie que les personnes travaillent continuellement dans un milieu très humide. De plus, l'utilisation d'un jet d'eau sous haute pression

comporte des risques pour la sécurité des personnes et peut être la cause de lésions importantes au corps de la personne qui manipule le fusil, la lance, etc.

L'environnement organisationnel

Les personnes qui exercent le métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* travaillent comme salariées pour des entreprises spécialisées en nettoyage industriel et en transport des matières dangereuses résiduelles. Au sein de ce secteur d'activité, environ deux personnes sur trois occupent un emploi régi par une convention collective. De plus, il y a lieu de signaler que les personnes travaillent sur appel, ce qui a une incidence sur la durée de la semaine de travail, et que la haute saison de travail dure généralement une dizaine de mois, lesquels sont répartis entre le mois de mars et le mois de janvier. En outre, le travail sur appel suppose que les personnes fassent preuve d'une grande disponibilité puisqu'elles sont appelées à travailler à toute heure du jour ou de la nuit, et ce, sept jours sur sept.

Les personnes qui exercent le métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* travaillent toujours en équipe. L'équipe d'intervention regroupe généralement l'opératrice ou l'opérateur et l'aide-opératrice ou l'aide-opérateur. La personne qui agit à titre d'opérateur est responsable du matériel utilisé et supervise le travail de l'aide qui l'accompagne. Dans les situations où le travail de nettoyage industriel est effectué en espace clos ou dans un espace où les contraintes thermiques sont importantes, l'équipe d'intervention regroupe un minimum de trois personnes, et parfois plus.

La supervision du travail des équipes d'intervention en nettoyage industriel présente la particularité suivante, à savoir qu'elle peut être effectuée par un membre du personnel de supervision de l'entreprise d'appartenance et par un membre du personnel de supervision de l'entreprise cliente. Il faut dire que l'équipe d'intervention dispose d'une certaine autonomie puisqu'elle ne travaille pas toujours sous la supervision directe d'un membre du personnel de supervision de l'entreprise d'appartenance. En effet, si le personnel de supervision est généralement présent dans les grandes entreprises clientes, il est plus rarement présent dans les plus petites entreprises clientes au moment de l'exécution des travaux de nettoyage. De plus, dans le cas où un membre du personnel de supervision de l'entreprise d'appartenance est présent, celui-ci supervise généralement plusieurs équipes d'intervention, lesquelles peuvent être situées à différents endroits dans l'entreprise cliente.

Pour ce qui est de la supervision du travail faite par le personnel de supervision de l'entreprise cliente, la situation est variable d'une entreprise à une autre. Ainsi, dans les entreprises clientes où les risques liés à l'environnement de travail sont élevés ou très élevés, le personnel de supervision de l'entreprise est présent au moment de l'exécution des travaux de nettoyage. Dans les entreprises clientes où les risques liés à l'environnement de travail sont moins élevés, la supervision est généralement faite de manière ponctuelle, c'est-à-dire à différents moments de la progression des travaux de nettoyage.

Enfin, les personnes qui exercent le métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* sont en relation avec de nombreuses personnes, et ce, aussi bien dans l'entreprise d'appartenance que dans les entreprises clientes. Dans l'entreprise d'appartenance, elles sont en contact avec le personnel affecté à l'entretien, le personnel affecté à la répartition, le personnel affecté à la supervision et, bien sûr, avec le ou les membres de l'équipe d'intervention. Dans les entreprises clientes, elle sont en contact avec différentes catégories de personnel, notamment le personnel à l'accueil, le personnel

affecté à la supervision, le personnel technique et le personnel affecté à la production des biens ou des services.

3.2 Les ressources utilisées

Les ressources utilisées par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel sont diversifiées. Elles sont décrites de la manière suivante. En premier lieu, les ressources communes aux deux situations de travail sont présentées. En second lieu, elles sont présentées selon ce qui est particulier à chacune d'entre elles, à savoir le nettoyage à l'aide d'un camion aspirant et le nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Les ressources sont regroupées selon les catégories suivantes :

Les ressources communes aux deux situations de travail

- la documentation;
- le matériel.

Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant

- la documentation;
- le camion aspirant et le matériel utilisés au cours des activités de pompage;
- les matières dangereuses résiduelles pompées.

Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

- le camion et le matériel utilisés au cours des activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau;
- les matières dangereuses résiduelles nettoyées.

3.2.1 Les ressources communes aux deux situations de travail

La documentation

La documentation la plus couramment utilisée comprend les différents formulaires (bon de commande, feuille de temps, rapport de vérification avant départ, etc.); les procédures de travail de l'entreprise de services et, à l'occasion, celles de l'entreprise cliente; et les fiches signalétiques.

Le matériel

Le matériel utilisé par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel a trait à divers objets d'usage commun tels que des pelles, des racloirs, des absorbants, des seaux, des chiffons, des sacs de sable ou de sel en saison hivernale, une trousse de premiers soins, des extincteurs, etc. Mentionnons également du matériel plus spécialisé comme des appareils de mesure des gaz (détecteur multigaz, explosimètre), de la crème protectrice pour la peau, des rubans de couleur indiquant le danger (rouge, jaune, etc.) ou, encore, un treuil de secours, un ventilateur. En outre, le matériel commun aux deux situations de travail se rapporte également au matériel de protection individuel suivant : vêtement en caoutchouc, gants de caoutchouc, bottes de sécurité, chapeau de

sécurité, lunettes de sécurité, visièrre, mousquetons, protecteurs auditifs, câble, harnais, masque à cartouche, appareil respiratoire autonome, appareil respiratoire avec adduction d'air, vêtement de protection résistant à des produits chimiques comme des acides, etc.

3.2.2 Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant

La documentation

Le transport de matières dangereuses résiduelles pompées à l'aide d'un camion aspirant peut amener les personnes qui exercent le métier à utiliser différents guides spécialisés en la matière, notamment le *Guide du camionneur*. Les personnes qui exercent le métier utilisent également un formulaire particulier, lequel est désigné sous l'appellation de document d'expédition.

Le camion aspirant et le matériel utilisés au cours des activités de pompage

La notion de camion aspirant désigne une réalité relativement complexe quant à la diversité des camions aspirants utilisés dans les entreprises de services. La diversité vise aussi bien le principe ou le mode de fonctionnement du camion aspirant (pompe à anneaux liquides [vacuum], pompe à sec à haute efficacité également appelée surpresseur comme le *Super Sucker*) que les particularités mécaniques et filtrantes de chaque véhicule.

Pour ce qui est du matériel utilisé au cours des travaux de pompage, il est diversifié et il renvoie aux particularités des travaux à exécuter. Toutefois, de manière générale, le matériel dit de base qui se trouve dans les camions aspirants regroupe les éléments suivants : boyaux de différentes longueurs, de différents diamètres (6 po, 4 po, 3 po et 2 po) et de différents types, raccords de différents diamètres et de différents types, réduits d'accouplement de différents types, levier d'ouverture des puits d'accès, câble de nylon, plaques³.

Les matières dangereuses résiduelles pompées

Rappelons que l'activité des personnes qui travaillent sur un camion aspirant consiste à pomper les différentes matières (liquides, solides, boues) et à les transporter dans le lieu désigné à cette fin par l'entreprise cliente. C'est donc dire que les personnes peuvent être exposées à des matières qui représentent des risques plus ou moins grands pour la santé et la sécurité de ces dernières. À ce titre, les personnes doivent connaître les risques associés aux matières dangereuses qui sont pompées et transportées. En outre, elles doivent savoir reconnaître les effets associés à une exposition à ces matières dangereuses (toux, brûlure, éruption cutanée, etc.).

3. Notons qu'il s'agit des plaques liées aux indications de danger associé aux matières dangereuses qui sont transportées. À ce sujet, se reporter à la partie V du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*.

3.2.3 Les ressources particulières au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

Le camion et le matériel utilisés au cours des activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

Le camion sert au transport du matériel utilisé pour mener les activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Pour ce qui est du matériel utilisé au cours des travaux de nettoyage, il est diversifié et il renvoie aux particularités des travaux à exécuter. De manière générale, le matériel dit de base qui se trouve dans les camions affectés au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau regroupe les éléments suivants : pompe et moteur auxiliaire (lequel sert à faire fonctionner la pompe); boyaux d'alimentation, boyaux adaptés pour différentes pressions et différents usages (boyaux rigides, boyaux flexibles), boyaux de différents diamètres, boyaux de plastique, raccords d'accouplement adaptés aux différents types de boyaux, aux différents diamètres et aux différentes pressions, fusil, sangle de retenue, gaine protectrice, tuyaux de différentes longueurs adaptables au fusil, buses diverses, valve adaptable aux bornes fontaines, outils divers (clés, marteau, tournevis, etc.), filtre à eau (*strainer*), lubrifiant, joints toriques (*o-ring*), soupape de sécurité munie d'un disque de rupture, câble de nylon, plaques.

Les matières dangereuses résiduelles sur les surfaces nettoyées

Rappelons que les personnes affectées au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sont appelées à récuser des surfaces qui peuvent être enduites de matières nocives pour la santé. Les personnes peuvent être atteintes de diverses manières par ces matières. À titre d'exemples, mentionnons qu'elles peuvent inhaler les vapeurs qui s'en dégagent, qu'elles peuvent être exposées directement à ces matières si ces dernières entrent en contact avec la peau ou, encore, qu'elles peuvent être heurtées par des éclats projetés par le jet d'eau sous pression. C'est donc dire que les personnes doivent connaître les risques associés aux matières dangereuses auxquelles elles peuvent être exposées et être en mesure de reconnaître les effets associés à une exposition à ces matières dangereuses (toux, brûlure, éruption cutanée, etc.).

3.3 Les exigences particulières liées à l'exercice du métier

Les exigences particulières liées à l'exercice du métier renvoient aux conditions auxquelles une personne qui effectue des activités de nettoyage à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau doit satisfaire pour exécuter les tâches qui lui sont confiées. Ainsi, la personne doit se soumettre à un examen médical en vue d'établir un bilan de son état général de santé. Il est utile de signaler qu'un tel examen est requis lorsqu'il s'agit de porter un appareil respiratoire autonome ou, encore, de conduire un véhicule lourd. En outre, la personne ne doit pas souffrir de vertige ou de claustrophobie, puisqu'elle est appelée à travailler dans les hauteurs et dans des espaces clos.

Par ailleurs, la réglementation en vigueur au Québec relative au transport des matières dangereuses résiduelles et à la manipulation des matières dangereuses au travail exige que les personnes aient en leur possession une carte attestant qu'elles ont suivi une formation en ces domaines. Ainsi, dans le domaine du transport des matières dangereuses résiduelles, la formation en cause est généralement désignée sous l'appellation de formation en transport des matières dangereuses (TMD), laquelle doit être renouvelée tous les trois ans. Pour ce qui est de la manipulation des matières dangereuses, la

formation porte sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), laquelle formation doit également être renouvelée au besoin. De plus, la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail en vigueur au Québec, telle que décrite dans le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, précise que toute personne appelée à porter un équipement individuel de protection respiratoire ou, encore, à travailler dans un espace clos doit avoir reçu la formation appropriée⁴. De la même manière, les personnes appelées à travailler en hauteur, notamment à l'aide d'un chariot élévateur, d'une grue mobile ou d'un engin élévateur à nacelle, doivent avoir reçu la formation appropriée⁵.

De plus, puisque les personnes doivent conduire un véhicule lourd, elles doivent avoir un permis de conduire dont la classe correspond à la catégorie des véhicules à conduire. Ainsi, pour chacune des classes inscrites sur le permis de conduire sont rattachées des compétences en matière de conduite, selon les caractéristiques des véhicules à conduire (transmission manuelle, freinage pneumatique, train routier, etc.), et eu égard aux vérifications à faire avant départ. Les deux classes visées dans le domaine du nettoyage industriel sont la classe 1 (camion tirant une remorque ou une semi-remorque, train routier, camion de classe 3 qui tire une remorque ou une semi-remorque), et la classe 3 (camion qui compte trois essieux ou plus, camion qui compte deux essieux et dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus). Précisons que la classe 3 est celle qui est généralement visée dans le domaine du nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau, alors que la classe 1 et la classe 3 sont celles qui sont généralement visées dans le domaine du nettoyage à l'aide d'un camion aspirant.

Les personnes qui exercent le métier doivent satisfaire également aux exigences particulières des entreprises clientes où elles doivent faire la prestation de services. De manière générale, les exigences consistent à suivre une formation donnée par l'entreprise cliente sur les règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur les risques liés à l'environnement de travail dans l'entreprise cliente ou, encore, à visionner une vidéo qui traite des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise et des risques liés à l'environnement de travail. Enfin, les personnes doivent être en mesure d'intervenir en situation d'urgence, notamment en suivant les cours prévus à ce sujet dont celui relatif à la réanimation cardiorespiratoire (RCR).

-
4. Signalons que la réglementation relative à l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire est décrite à la section VI du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (articles 45 à 48) et celle relative au travail en espace clos est décrite à la section XXVI du même règlement (articles 297 à 312).
 5. À ce sujet, se reporter aux articles 261 à 264 du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*.
-

4 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités

Le présent chapitre expose l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités¹ rattachées à l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*. Il s'articule autour des deux points suivants. Le premier expose les deux inventaires, lesquels se rapportent respectivement au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant et au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Le deuxième fait état des tendances de développement eu égard à l'exercice du métier.

4.1 La présentation des éléments de l'analyse ou des inventaires

Il faut voir que les deux situations de travail en cause, à savoir le nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant ou le nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression, comportent de nombreuses tâches similaires, et ce, même si les travaux à réaliser et le matériel à utiliser ne sont pas les mêmes. À cet égard, le tableau 4.1, présenté à la page 23, illustre les fonctions et les tâches exécutées par les opératrices ou les opérateurs en nettoyage industriel, selon qu'elles sont similaires ou qu'elles ne le sont pas d'une situation de travail à une autre. Pour l'essentiel, le tableau montre que la fonction relative au transport des matières dangereuses résiduelles vers un centre de transfert ou un centre d'élimination n'est réalisée que dans la situation de travail liée au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant. Il montre également que les tâches *préparer le chantier ou les lieux de travail* et *exécuter les activités de nettoyage* se distinguent d'une situation de travail à une autre. Il va sans dire que les activités liées au nettoyage ainsi que leur préparation sont distinctes selon qu'une personne effectue du pompage de matières dangereuses résiduelles ou du nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Pour ce qui est des autres tâches, elles sont, pour l'essentiel, similaires. Cependant, il faut garder en mémoire que le matériel utilisé est différent selon qu'il s'agit de nettoyage à l'aide d'un camion aspirant ou de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.

Au sujet de l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités, il y a lieu d'apporter les précisions suivantes. Il faut voir que l'accomplissement de certaines fonctions et de certaines tâches peut être plus ou moins fréquent. Toutefois, puisque le but de la présente analyse est d'**établir** le portrait de l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*, toutes les fonctions et toutes les tâches liées à son exercice, au Québec et au moment de l'analyse, doivent être répertoriées. À cet égard, il faut voir que les inventaires qui suivent ne peuvent pas être comparés à la description d'un emploi, d'un poste ou d'une fonction de travail. Il va sans dire qu'une personne qui exerce le métier n'est pas nécessairement appelée à accomplir toutes les fonctions, toutes les tâches et toutes les activités repérées au cours de l'analyse. En quelque sorte, l'inventaire représente l'éventail de ce que recouvre l'exercice du métier. Aussi est-il important de mentionner que les répertoires des fonctions, des tâches et des activités présentés dans les pages qui suivent **constituent le champ du possible** eu égard au travail lié au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant et au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.

1. Il est utile de rappeler que la définition des concepts de fonction, de tâche et d'activité est présentée à l'annexe II.

De plus, il paraît utile de signaler que les inventaires comportent des zones ombragées (tableaux 4.2 et 4.3), lesquelles exposent ce qui constitue le caractère propre de chaque situation de travail à l'étude. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement l'une et l'autre des deux situations de travail.

Tableau 4.1 Vue synoptique des tâches liées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression selon qu'elles sont similaires ou qu'elles ne le sont pas

N ^{oa}	Fonction et tâche	Similaire	Non similaire
1.0 Préparation de la journée de travail			
1.1	Préparer l'intervention dans l'entreprise cliente	4	
1.2	Inspecter et préparer le camion	4	
2.0 Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente			
2.1	Se présenter dans l'entreprise cliente	4	
2.2	Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail	4	
2.3	Préparer le chantier ou les lieux de travail		4
2.4	Coordonner le travail de préparation de l'équipe d'intervention, le cas échéant	4	
3.0 Prestation de services dans l'entreprise cliente			
3.1	Exécuter les activités de nettoyage		4
3.2	Fermer le chantier	4	
3.3	Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services	4 ^b	
4.0 Transport des matières dangereuses résiduelles vers un centre de transfert ou un centre d'élimination ou, encore, un autre lieu désigné par l'entreprise cliente			
4.1	Conduire le camion jusqu'à la destination prévue	s. o. ^c	s. o.
4.2	S'enregistrer au poste d'accueil du centre de transfert ou du centre d'élimination ou, encore, au poste du lieu désigné par l'entreprise cliente	s. o.	s. o.
4.3	Vidanger la citerne du camion aspirant	s. o.	s. o.
4.4	Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services	s. o.	s. o.
5.0 Autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif			
5.1	Faire les vérifications mécaniques sur le camion et sur le matériel, ou alors voir à ce que cela soit fait	4	
5.2	Transmettre les renseignements pertinents	4	
5.3	Mettre à jour ses compétences et participer à l'entraînement à la tâche du personnel	4	

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres désignent les tâches.
- b. La tâche 3.3 est identique à la tâche 4.4. Cela s'explique par le fait que dans l'inventaire lié au jet d'eau sous pression, lequel est présenté dans les pages suivantes, la fonction 4.0 n'existe pas. En effet, la fonction relative au transport des matières dangereuses résiduelles (fonction 4.0) est effectuée seulement dans la situation de travail liée au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant.
- c. Les lettres s. o. signifient sans objet.

La description du travail exécuté par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant

Au nombre de cinq, les fonctions ou les champs de responsabilités rattachés au travail exécuté par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant se présentent comme suit : *préparation de la journée de travail, préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente, prestation de services dans l'entreprise cliente, transport des matières dangereuses résiduelles vers un centre de transfert ou un centre d'élimination ou, encore, un autre lieu désigné par l'entreprise cliente, et autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif.* Pour leur part, les cinq fonctions regroupent 15 tâches sous lesquelles sont réunies 78 activités (se reporter au tableau 4.2).

Tableau 4.2 Inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant

N ^{oa}	Fonction, tâche, activité
1.0	Préparation de la journée de travail
1.1	<p>Préparer l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des directives de travail reçues de la personne responsable (contremaîtresse ou contremaître, répartitrice ou répartiteur) (localisation de l'entreprise cliente, lieu précis où le travail est à exécuter, exigences particulières de l'entreprise cliente, personne responsable à contacter dans l'entreprise cliente, nombre d'heures de travail prévu, caractéristiques du travail à exécuter, matériel à utiliser, lieu de déchargement des matières pompées^b, type de matières à pomper, etc.) • Préciser, au besoin, avec la contremaîtresse ou le contremaître, la répartitrice ou le répartiteur, certaines directives de travail liées à l'intervention • S'assurer de connaître l'ensemble des particularités du travail à exécuter (procédure de travail particulière exigée par l'entreprise cliente, risques liés au type de matières dangereuses résiduelles à pomper, autres risques pour la santé et la sécurité, etc.) • Réunir le matériel requis pour exécuter les travaux (raccords d'accouplement, réduits d'accouplement, pelle, sacs de sel ou de sable, plaques, levier d'ouverture, clapet de sécurité, boyaux de diamètre approprié et en quantité suffisante, etc.), de même que l'équipement de protection individuel utile (visière, casque de sécurité, lunettes, protecteurs auditifs, vêtements de protection, gants de caoutchouc, appareil de protection respiratoire, harnais de sécurité, câble de nylon, etc.) • Faire la vérification du bon fonctionnement et de l'état d'entretien du matériel et de l'équipement de protection individuel • Aviser la personne responsable de toute défektivité observée sur le matériel ou sur l'équipement de protection individuel • S'assurer d'avoir en sa possession les documents utiles (cartes de compétences, contrat de service, document d'expédition, etc.)
1.2	<p>Inspecter et préparer le camion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la vérification avant départ et vérifier l'état général du camion, des composantes de l'unité de pompage (niveau d'huile ou d'antigel dans les pompes, soupapes de succion et de vidange, propreté des filtres, etc.) et du matériel de base contenu dans le camion (boyaux, pelle, extincteur, réduits d'accouplement, levier d'ouverture, trousse de déversement, etc.)

N ^o a	Fonction, tâche, activité
	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le camion a été lavé et que le certificat de lavage a été délivré et signé • Apposer les plaques appropriées, le cas échéant • Aviser la personne responsable de toute défectuosité ou de tout bris observé sur le camion ou sur l'unité de pompage • Remplir les documents pertinents (rapport de vérification avant départ, par exemple)
2.0	Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente
2.1	<p>Se présenter dans l'entreprise cliente</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'enregistrer au poste de garde dans l'entreprise cliente • Collaborer avec la personne responsable dans l'entreprise cliente au moment de procéder à un certain nombre de vérifications comme l'inspection visuelle du camion, la vérification de la validité des différentes cartes exigées (TMD, SIMDUT, appareil respiratoire autonome, etc.), la vérification du certificat de lavage du camion, etc. • Obtenir le ou les permis délivrés et signés par l'entreprise cliente (permis de travail, permis de travail en espace clos), le cas échéant et en prendre connaissance • Se rendre sur les lieux de travail selon les indications fournies à ce sujet, ou alors en compagnie de la personne responsable
2.2	<p>Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage et des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise cliente • S'informer auprès de la personne responsable s'il y a eu des problèmes particuliers au moment du nettoyage précédent ou, encore, s'il y a des problèmes particuliers à signaler • Se renseigner sur la disponibilité et l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence de l'entreprise cliente (douche oculaire, douche d'urgence, téléphone, torches à acétylène, équipe spécialisée d'intervention d'urgence dans les hauteurs, etc.)
2.3	<p>Préparer le chantier ou les lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les lieux où doit se faire le travail • Repérer les sources de risques pour la santé et la sécurité des personnes liées à l'exécution du travail (mécanismes en mouvement, chute d'objets, matières dangereuses [gazeuses, liquides, solides, y compris les poussières], contraintes thermiques, etc.) • Ériger un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et du camion (ruban de couleur, cônes, cales de roues) • S'assurer de la disponibilité et du bon état de fonctionnement du matériel d'intervention d'urgence (trousse de premiers soins, radio émetteur-récepteur portatif, extincteur, etc.) • Faire les tests utiles à l'aide du détecteur multigaz (oxygène, sulfure d'hydrogène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs inflammables) • Évaluer, le cas échéant, le rapport entre le temps de travail et le temps de repos en espace frais, selon la valeur des contraintes thermiques de l'espace clos, ou alors voir à ce que cela soit fait • Procéder au cadenassage des installations (pompes, moteurs, valves, courant électrique, etc.) en lien avec l'aire de travail, ou alors y collaborer, le cas échéant • Vérifier, le cas échéant, si les mécanismes qui représentent un danger particulier (agitateur, valve d'amenée de matières dangereuses, etc.) sont à énergie zéro avant de commencer le travail • Signer, avant d'entrer dans l'espace clos, le permis de travail en espace clos et voir à ce que tous les membres de l'équipe le signent également, de même que la personne responsable dans l'entreprise cliente (nom de la personne, heure d'entrée) • Procéder à la mise à la terre

N ^o a	Fonction, tâche, activité
	<ul style="list-style-type: none"> • Installer, de façon sécuritaire, le matériel utile à l'exécution du travail de pompage (boyaux, raccords d'accouplement, clapet de sécurité, système de ventilation, échafaudage, treuil de secours, corde de rappel, etc.) • Faire les vérifications appropriées avant de mettre en marche le système de pompage (présence de fuite, boyau perforé, etc.) • Enduire la peau des mains et du visage d'une crème protectrice, le cas échéant • Se vêtir du matériel de protection utile (casque de sécurité, bottes, vêtement de protection, gants, lunettes de sécurité, visière, appareil respiratoire autonome, etc.) • S'assurer de maintenir l'aire de travail libre de tout objet pouvant nuire au travail des personnes S'assurer qu'il y a une procédure de sauvetage et en prendre connaissance
2.4	<p>Coordonner le travail de l'équipe d'intervention au cours de la préparation de l'intervention, le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les tâches à exécuter (cadenassage, apposition de plaques, tests divers, etc.) • Veiller à la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'intervention (aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre) • Voir, dans les limites de ses responsabilités, à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées
<h3>3.0 Prestation de services dans l'entreprise cliente</h3>	
3.1	<p>Exécuter les activités de nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en marche et régler le système de pompage (pression au manomètre, température à l'entrée et à la sortie des filtres à air, etc.) • Entrer dans l'aire de nettoyage, le cas échéant • Procéder au pompage • Voir à ce que l'installation du matériel soit sécuritaire en tout temps • Vérifier, selon les besoins, la pression et la température à l'entrée et à la sortie des filtres à air • S'assurer de maintenir en tout temps la communication avec tous les membres de l'équipe d'intervention (contact visuel, contact par radio émetteur-récepteur portatif, etc.) • Être en tout temps attentif à tout signe d'avertissement ou tout risque d'exposition à une situation dangereuse • Veiller au bon déroulement du pompage (présence de fuite, boyau perforé, etc.) • Coordonner le travail de l'équipe d'intervention au cours de la prestation de services (répartition du travail, alternance au poste de travail, respect des règles de santé et de sécurité, etc.)
3.2	<p>Fermer le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir à ce que le travail ait été exécuté à la satisfaction de la personne responsable dans l'entreprise cliente • Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail • Signer, lorsque le travail est terminé dans l'espace clos, le permis de travail en espace clos et voir à ce que tous les membres de l'équipe le signent également, de même que la personne responsable dans l'entreprise cliente (nom de la personne, heure de sortie) • Décadenasser les installations, ou alors y collaborer, le cas échéant • S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées • Communiquer avec l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente

N ^{oa}	Fonction, tâche, activité
4.0	Transport des matières dangereuses résiduelles vers un centre de transfert ou un centre d'élimination ou, encore, un autre lieu désigné par l'entreprise cliente
4.1	<p>Conduire le camion jusqu'à la destination prévue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesurer la quantité de matières récupérées dans la citerne, le cas échéant • Vérifier l'état général du camion et de ses composantes (étanchéité de la citerne, boyaux, etc.) • Transporter les matières dangereuses résiduelles selon les spécifications écrites sur le document d'expédition (lieu de déchargement, route à suivre, etc.) ou, encore, selon les renseignements fournis par l'entreprise cliente
4.2	<p>S'enregistrer au poste d'accueil du centre de transfert ou du centre d'élimination ou, encore, au poste du lieu désigné par l'entreprise cliente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier, en collaboration avec la personne responsable du déchargement (répartitrice ou répartiteur, par exemple), si la nature et la quantité des matières reçues correspondent aux renseignements contenus sur le document d'expédition • Remplir ou faire signer les formulaires appropriés
4.3	<p>Vidanger la citerne du camion aspirant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire le camion jusqu'au lieu de déchargement • Peser, le cas échéant, le camion avant et après la vidange de la citerne • Faire la vidange de la citerne du camion de manière sécuritaire selon la technique appropriée • Faire signer le document d'expédition par la personne responsable du déchargement (répartitrice ou répartiteur, par exemple) • Nettoyer le camion et la citerne sur le lieu de déchargement, ou alors voir à ce que le nettoyage soit fait, le cas échéant • S'assurer, avant de quitter le lieu de déchargement, d'avoir en sa possession le certificat de lavage rempli et signé, le cas échéant
4.4	<p>Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire le camion jusqu'à la destination prévue • Remplir les documents pertinents (rapport d'entretien, feuille de temps, etc.)
5.0	Autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif
5.1	<p>Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel, ou alors voir à ce que cela soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le plein du réservoir du camion • Vérifier l'état général du camion, de l'unité de pompage et du matériel utilisé • Nettoyer le camion, l'unité de pompage et le matériel utilisé • Lubrifier, le cas échéant, le camion, l'unité de pompage et le matériel utilisé selon les spécifications du manufacturier ou celles en vigueur dans l'entreprise • Faire, le cas échéant, les réparations mineures sur le camion et l'unité de pompage ou du matériel utilisé • Signaler à la personne responsable toute défectuosité ou tout bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le matériel utilisé
5.2	Transmettre les renseignements pertinents

N ^{oa}	Fonction, tâche, activité
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage et du matériel utilisé • Remplir la fiche de signalement d'une défektivosité ou d'un bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le matériel utilisé • Rédiger les rapports relatifs aux accidents de travail, aux accidents routiers, ou à tout autre objet pertinent • Remplir tout formulaire ou rédiger tout document utile demandé par l'entreprise
5.3	<p>Mettre à jour ses compétences et participer à l'entraînement à la tâche du personnel^c</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités de formation organisées par l'entreprise • Faire le suivi de la mise à jour des cartes et permis nécessaires à l'exercice du métier (cartes de compétences, formation TMD, formation SIMDUT, Loi 430^d, Code de sécurité routière, etc.) • Participer à la formation des personnes nouvellement recrutées (aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre, etc.), le cas échéant

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres désignent les tâches. Pour leur part, les activités se rapportent aux énoncés présentés sous chaque tâche.
- b. Les zones ombragées se rapportent à ce qui constitue le caractère propre de la situation de travail liée au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement la situation de travail en cause de celle liée au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.
- c. Il faut voir que la tâche 5.3 se distingue des autres tâches liées à l'exercice du métier, et ce, en raison du fait qu'elle n'est pas associée au processus quotidien de travail. Toutefois, elle fait partie intégrante de l'exercice du métier.
- d. Signalons qu'il s'agit de la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*, laquelle a été adoptée le 19 juin 1998 et qui est mieux connue sous l'appellation de Loi 430.

La description du travail exécuté par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression

Au nombre de quatre, les fonctions ou les champs de responsabilités rattachés au travail exécuté par les opératrices et les opérateurs en nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression se présentent comme suit : *préparation de la journée de travail, préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente, prestation de services dans l'entreprise cliente, et autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif*. Pour leur part, les quatre fonctions regroupent 12 tâches sous lesquelles sont réunies 65 activités (se reporter au tableau 4.3).

Tableau 4.3 Inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression

N ^{oa}	Fonction, tâche, activité
1.0	Préparation de la journée de travail
1.1	<p>Préparer l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des directives de travail reçues de la personne responsable (contremaîtresse ou contremaître, répartitrice ou répartiteur) (localisation de l'entreprise cliente, lieu précis où le travail est à exécuter, matériel à utiliser, exigences particulières de l'entreprise cliente, personne responsable à contacter dans l'entreprise cliente, nombre d'heures de travail prévu, caractéristiques du travail à exécuter, type de surfaces à nettoyer et type de résidus générés^b, etc.) • Préciser, au besoin, avec la contremaîtresse ou le contremaître, la répartitrice ou le répartiteur, certaines directives de travail liées à l'intervention • S'assurer de connaître l'ensemble des particularités du travail à exécuter (procédure de travail particulière exigée par l'entreprise cliente, risques liés au type de matières dangereuses résiduelles présentes sur les surfaces à nettoyer, autres risques pour la santé et la sécurité, etc.) • Réunir le matériel requis pour exécuter le travail (raccords d'accouplement, réducts d'accouplement, sacs de sel ou de sable, pelle, sangle de retenue, gaine protectrice, fusil, buses, boyaux d'alimentation, boyaux [rigides, flexibles], filtre à eau (strainer), joints toriques (o-ring), etc.), de même que l'équipement de protection individuel utile (visière, casque de sécurité, lunettes, protecteurs auditifs, gants de caoutchouc, câble de nylon, harnais de sécurité, appareil de protection respiratoire, impermeable, bottes à embout de protection, etc.) • Faire la vérification du bon fonctionnement et de l'état d'entretien du matériel et de l'équipement de protection individuel • Aviser la personne responsable de toute défektivité observée sur le matériel ou sur l'équipement de protection individuel • S'assurer d'avoir en sa possession les documents utiles (cartes de compétences, contrat de service, etc.)
1.2	<p>Inspecter et préparer le camion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la vérification avant départ et vérifier l'état général du camion, du moteur auxiliaire et de la pompe ainsi que du matériel de base contenu dans le camion (boyaux, pelle, extincteur, réducts d'accouplement, levier d'ouverture, etc.) • Apposer les plaques appropriées, le cas échéant • Aviser la personne responsable de toute défektivité ou de tout bris observé sur le camion, sur le moteur auxiliaire ou sur la pompe

N ^o a	Fonction, tâche, activité
	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les documents pertinents (rapport de vérification avant départ, par exemple)
2.0 Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente	
2.1	<p>Se présenter dans l'entreprise cliente</p> <ul style="list-style-type: none"> S'enregistrer au poste de garde dans l'entreprise cliente Collaborer avec la personne responsable dans l'entreprise cliente au moment de procéder à un certain nombre de vérifications comme l'inspection visuelle du camion, la vérification de la validité des différentes cartes exigées (TMD, SIMDUT, appareil respiratoire autonome, etc.), etc. Obtenir le ou les permis délivrés et signés par l'entreprise cliente (permis de travail, permis de travail en espace clos), le cas échéant Se rendre sur les lieux de travail selon les indications fournies à ce sujet, ou alors en compagnie de la personne responsable
2.2	<p>Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage et des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise cliente S'informer auprès de la personne responsable s'il y a eu des problèmes particuliers au moment du nettoyage précédent ou, encore, s'il y a des problèmes particuliers à signaler Se renseigner sur la disponibilité et l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence de l'entreprise cliente (douche oculaire, douche d'urgence, téléphone, torches à acétylène, équipe spécialisée d'intervention d'urgence dans les hauteurs [espace clos], etc.)
2.3	<p>Préparer le chantier ou les lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les lieux où doit se faire le travail Repérer les sources de risques pour la santé et la sécurité des personnes liées à l'exécution du travail (mécanismes en mouvement, chute d'objets, matières dangereuses [gazeuses, liquides, solides, y compris les poussières], contraintes thermiques, etc.) Ériger un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et du camion (ruban de couleur, cônes, cales de roues) S'assurer de la disponibilité et du bon état de fonctionnement du matériel d'intervention d'urgence (trousse de premiers soins, radio émetteur-récepteur portatif, extincteur, etc.) Faire les tests utiles à l'aide du détecteur multigaz ou de l'explosimètre (oxygène, sulfure d'hydrogène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs inflammables) Évaluer, le cas échéant, le rapport entre le temps de travail et le temps de repos en espace frais, selon la valeur des contraintes thermiques de l'espace clos, ou alors voir à ce que cela soit fait Procéder au cadenassage des installations (pompes, moteurs, valves, courant électrique, etc.) en lien avec l'aire de travail, ou alors y collaborer, le cas échéant Vérifier, le cas échéant, si les mécanismes qui représentent un danger particulier (agitateur, valve d'amenée de matières dangereuses, etc.) sont à énergie zéro avant de commencer le travail Signer, avant d'entrer dans l'espace clos, le permis de travail en espace clos et voir à ce que tous les membres de l'équipe le signent également, de même que la personne responsable dans l'entreprise cliente (nom de la personne, heure d'entrée) Installer, de façon sécuritaire, le matériel utile à l'exécution du travail de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau (boyaux d'alimentation, boyaux [rigides, flexibles], raccords d'accouplement, fusil, buse, sangle de retenue, gaine protectrice, système de ventilation, échafaudage, treuil de secours, corde de rappel, etc.)

N ^o a	Fonction, tâche, activité
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire les vérifications appropriées avant de brancher le boyau d'alimentation de la pompe à la source d'approvisionnement en eau (propreté, par exemple) • Faire les vérifications appropriées sur le moteur auxiliaire, sur la pompe, sur les boyaux, sur le fusil et sur toute autre pièce du matériel utilisé (boyaux obstrués, traces d'usure marquée sur les boyaux, raccords d'accouplement défectueux, conduites de buse obstruées, fuite d'eau, perte de pression, etc.) • Enduire la peau des mains et du visage d'une crème protectrice, le cas échéant • Se vêtir de l'équipement de protection individuel approprié (casque de sécurité, survêtements, vêtements de protection, bottes, gants, lunettes de sécurité, visière, appareil respiratoire autonome, etc.) • S'assurer de maintenir l'aire de travail libre de tout objet pouvant nuire au travail des personnes
2.4	<p>Coordonner le travail de l'équipe d'intervention au cours de la préparation de l'intervention, le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les tâches à exécuter (cadenassage, apposition de plaques, tests divers, etc.) • Veiller à la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'intervention (aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre) • Voir, dans les limites de ses responsabilités, à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées
3.0	Prestation de services dans l'entreprise cliente
3.1	<p>Exécuter les activités de nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrer dans l'aire de nettoyage • Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau • Ajuster la pression du jet d'eau ou changer la buse, le cas échéant, selon la nature des matières à nettoyer • Faire régulièrement une ronde de vérification de l'état du matériel (pompe, filtre à eau, boyau, etc.) • Voir à ce que l'installation du matériel soit sécuritaire en tout temps • S'assurer de maintenir en tout temps la communication avec tous les membres de l'équipe d'intervention (contact visuel, contact par radio émetteur-récepteur portatif, etc.) • Être en tout temps attentif à tout signe d'avertissement ou tout risque d'exposition à une situation dangereuse • Veiller au bon déroulement du nettoyage (pression adéquate de l'eau, volume d'eau adéquat, boyaux perforés, etc.) • Coordonner le travail de l'équipe d'intervention au cours de la prestation de services (répartition du travail, alternance au poste de travail, respect des règles de santé et de sécurité, etc.)
3.2	<p>Fermer le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir à ce que le travail ait été exécuté à la satisfaction de la personne responsable dans l'entreprise cliente • Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail • Signer, lorsque le travail est terminé dans l'espace clos, le permis de travail en espace clos et voir à ce que tous les membres de l'équipe le signent également, de même que la personne responsable dans l'entreprise cliente (nom de la personne, heure de sortie) • Décadenasser les installations, ou alors y collaborer, le cas échéant • S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées

N ^{oa}	Fonction, tâche, activité
3.3	<p>Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire le camion jusqu'à la destination prévue • Remplir les documents pertinents (rapport de vérification avant départ, feuille de temps, etc.)
4.0	Autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif
4.1	<p>Faire les vérifications mécaniques sur le camion et sur le matériel, ou alors voir à ce que cela soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le plein du réservoir du camion et du réservoir du moteur auxiliaire avec le carburant approprié • Vérifier l'état général du camion, du moteur auxiliaire, de la pompe et du matériel utilisé • Nettoyer le camion, le moteur auxiliaire, la pompe et le matériel utilisé • Lubrifier, le cas échéant, le camion, le moteur auxiliaire, la pompe et le matériel utilisé selon les spécifications du fabricant ou celles en vigueur dans l'entreprise • Faire, le cas échéant, les réparations mineures sur le camion, le moteur auxiliaire, la pompe ou du matériel utilisé • Signaler à la personne responsable toute défectuosité ou tout bris observé sur le camion, le moteur auxiliaire, la pompe ou le matériel utilisé
4.2	<p>Transmettre les renseignements pertinents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplir la fiche d'entretien du camion, du moteur auxiliaire, de la pompe et du matériel utilisé • Remplir le rapport de vérification avant départ dans l'éventualité d'une défectuosité ou d'un bris observé sur le camion, sur le moteur auxiliaire, sur la pompe ou sur le matériel utilisé • Rédiger les rapports relatifs aux accidents de travail, aux accidents routiers, ou à tout autre objet pertinent • Remplir tout formulaire ou rédiger tout document utile demandé par l'entreprise
4.3	<p>Mettre à jour ses compétences et participer à l'entraînement à la tâche du personnel^c</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités de formation organisées par l'entreprise • Faire le suivi de la mise à jour des cartes et permis nécessaires à l'exercice du métier (cartes de compétences, formation TMD, formation SIMDUT, Loi 430, Code de sécurité routière, etc.) • Participer à la formation des personnes nouvellement recrutées (aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre, etc.), le cas échéant

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres désignent les tâches. Pour leur part, les activités se rapportent aux énoncés présentés sous chaque tâche.
- b. Les zones ombragées se rapportent à ce qui constitue le caractère propre de la situation de travail liée au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement la situation de travail en cause de celle liée au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant.
- c. Il faut voir que la tâche 4.3 se distingue des autres tâches liées à l'exercice du métier, et ce, en raison du fait qu'elle n'est pas associée au processus quotidien de travail. Toutefois, elle fait partie intégrante de l'exercice du métier.

4.2 Les tendances de développement

Les tendances de développement liées à l'exercice d'un métier se rapportent aux changements significatifs à prévoir dans l'exécution des fonctions et des tâches, au cours des cinq prochaines années, et ce, sur le plan technique et sur le plan organisationnel. En ce qui concerne l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*, aucune tendance n'a été signalée sur le plan organisationnel. Toutefois, il y a lieu de mentionner le fait qu'au cours des dernières années, un certain nombre d'entreprises indépendantes ont été achetées par les plus grandes entreprises du sous-secteur des matières dangereuses résiduelles. À cet égard, il faut voir que, pour le personnel affecté à l'exploitation, cela a pu se traduire par des ajustements plus ou moins importants sur le plan de l'organisation du travail comme sur le plan des exigences relatives à la gestion (nouveaux formulaires, procédures de travail différentes, etc.). En somme, il s'agit, pour les travailleuses et les travailleurs, de faire la transition entre la culture de l'entreprise d'origine à celle de la nouvelle entreprise. On peut penser que ces ajustements se poursuivront au cours des prochaines années. C'est donc dire que les personnes doivent faire preuve d'ouverture et de souplesse pour s'adapter aux changements en cours.

Sur le plan des changements d'ordre technique, les éléments suivants ont été signalés. En ce qui a trait aux camions aspirants, la tendance signalée consiste en une augmentation continue de la puissance des pompes utilisées. Il semble bien que l'augmentation de la puissance n'a pas vraiment d'incidence sur les tâches confiées aux personnes. Par ailleurs, la puissance accrue des camions aspirants suppose une application encore plus rigoureuse des techniques de travail sécuritaires.

Pour ce qui est du nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression, les tendances de développement signalées se rapportent à l'utilisation accrue de pompes capables de produire des pressions très élevées, c'est-à-dire de l'ordre de 30 000 ou 40 000 lb au po². Elles se rapportent également à l'utilisation de robots pour effectuer le nettoyage dans les espaces clos (cuves, réservoirs). Elles se rapportent enfin à l'utilisation de multilances pour effectuer le nettoyage de canalisations groupées. Pour les opératrices ou les opérateurs, l'utilisation de robots et de multilances suppose l'application des techniques de travail appropriées et, bien sûr, l'apprentissage des compétences utiles. En outre, la puissance accrue des pompes augmente certains risques liés à la sécurité des personnes. Aussi ces dernières doivent-elles avoir une connaissance plus approfondie des risques en cause, de même que des techniques sécuritaires de travail. En ce qui concerne les compétences liées aux changements d'ordre technique, elles se rapportent à l'utilisation de systèmes et de commandes hydrauliques pour actionner les robots et les multilances.

5 La formulation des normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches

Le présent chapitre traite des normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches. Comme il est défini en annexe, le concept de normes professionnelles renvoie à la qualité observable du résultat d'une fonction ou d'une tâche. Les normes professionnelles sont établies à partir de critères généraux d'une réalisation satisfaisante de la tâche et de la fonction.

Eu égard à l'exercice du métier à l'étude, les normes professionnelles sont présentées selon chacune des deux situations de travail, à savoir le nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant (tableau 5.1) et le nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression (tableau 5.2). Il paraît utile de signaler que les normes professionnelles comportent des zones ombragées, lesquelles exposent ce qui constitue le caractère propre de chaque situation de travail à l'étude. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement l'une et l'autre des deux situations de travail.

Tableau 5.1 Les normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches rattachées au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant

N ^{oa}	Fonction et tâche
1.0	<p>Préparation de la journée de travail</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier doit préparer adéquatement sa journée de travail dans les entreprises clientes. Aussi doit-elle s'assurer que le camion aspirant, l'unité de pompage, le matériel et l'équipement de protection individuel nécessaires à l'exécution des travaux sont en bon état de fonctionnement et que le matériel utile est chargé à bord du camion.^b</p>
1.1	<p>Préparer l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension claire de la nature des travaux à exécuter dans l'entreprise cliente • Connaissance précise du matériel et de l'équipement de protection individuel nécessaires à l'exécution des travaux • Matériel nécessaire à l'exécution des travaux en bon état de fonctionnement et rangé correctement dans le camion • Communication claire et précise avec les membres du personnel (contremaîtresse ou contremaître, répartitrice ou répartiteur, aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre, personnel affecté à l'entretien, etc.)
1.2	<p>Inspecter et préparer le camion</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion propre, rangé et en bon état de fonctionnement • Unité de pompage en bon état de fonctionnement • Documents utiles à l'exécution de la prestation de services à bord du camion ou en possession de l'opératrice ou de l'opérateur (cartes TMD, SIMDUT, etc.) • Communication claire et précise avec les membres du personnel affecté à l'entretien
2.0	<p>Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier représente l'entreprise de services dans l'entreprise cliente et, à ce titre, elle doit présenter une image positive de l'entreprise d'appartenance. Par ailleurs, elle doit faire preuve d'une grande autonomie et d'un bon sens de la planification dans la préparation des lieux de travail.</p>
2.1	<p>Se présenter dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Bonne présentation auprès des membres du personnel de l'entreprise cliente • Documents utiles à l'exécution de la prestation de services disponibles et remplis correctement (permis de travail en espace clos, permis de travail, etc.)
2.2	<p>Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente

N ^o a	Fonction et tâche
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Connaissance précise des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise cliente • Connaissance précise des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage dans l'entreprise cliente • Représentation précise de l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence de l'entreprise cliente
2.3	<p>Préparer le chantier ou les lieux de travail</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Évaluation précise et efficace de la nature du travail à exécuter • Installation efficace et sécuritaire du matériel utile à l'exécution des travaux, y compris la mise à la terre • Tests effectués à l'aide du détecteur multigaz de façon appropriée (résultats inscrits clairs et précis) • Cadenassage des installations à nettoyer fait selon les procédures établies par l'entreprise de services ou par l'entreprise cliente ou, encore, cadenassage fait par le personnel de l'entreprise cliente vérifié avant d'entreprendre les travaux, selon les procédures établies • Équipement de protection individuel vérifié et revêtu avant de commencer les travaux de pompage • Aire de travail dégagée
2.4	<p>Coordonner le travail de préparation de l'équipe d'intervention, le cas échéant</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres de l'équipe • Respect des personnes • Utilisation d'un langage respectueux des personnes
3.0	<p>Prestation de services dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier doit exécuter les travaux dans le respect des procédures de travail ainsi que des méthodes et des techniques de travail sécuritaires. En outre, elle doit avoir le souci de bien faire le travail et de le faire à la satisfaction du client.</p>
3.1	<p>Exécuter les activités de nettoyage</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication maintenue en tout temps avec les membres de l'équipe • Respect des procédures de travail établies par l'entreprise de services et, le cas échéant, de celles établies par l'entreprise cliente • Respect des méthodes et des techniques de travail sécuritaires • Vérification régulière des conditions du déroulement du pompage des matières dangereuses résiduelles • Évaluation réaliste de la qualité du travail exécuté eu égard aux attentes du client
3.2	<p>Fermer le chantier</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente et avec les membres de l'équipe

N ^o a	Fonction et tâche
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Matériel bien nettoyé et bien rangé dans le camion • Citerne du camion bien lavée et certificat de lavage rempli et signé • Plaques appropriées apposées sur le camion selon la nature des matières dangereuses résiduelles transportées • Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées • Aire de travail propre au moment de quitter les lieux
4.0	Transport des matières dangereuses résiduelles vers un centre de transfert ou un centre d'élimination ou, encore, un autre lieu désigné par l'entreprise cliente
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier doit conduire le camion dans le respect de la réglementation en vigueur (code de sécurité routière, conduite d'un véhicule lourd, transport des matières dangereuses, etc.), et ce, avec toute la prudence et l'attention que suppose le transport de matières dangereuses résiduelles, lesquelles représentent des risques parfois élevés pour la personne qui conduit le véhicule, pour l'environnement et pour la population en général.</p>
4.1	Conduire le camion jusqu'à la destination prévue
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion inspecté et prêt pour le transport des matières dangereuses résiduelles • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds • Respect de la signalisation routière • Respect des règlements relatifs au transport des matières dangereuses résiduelles • Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives (attention particulière au mouvement des liquides)
4.2	S'enregistrer au poste d'accueil du centre de transfert ou du centre d'élimination ou, encore, au poste du lieu désigné par l'entreprise cliente
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres de l'équipe • Respect des personnes • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées
4.3	Vidanger la citerne du camion aspirant
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des voies d'accès à la citerne du camion selon les techniques sécuritaires • Citerne du camion vidangée selon la technique appropriée • Citerne du camion propre • Certificat de lavage de la citerne du camion rempli et signé par la personne désignée
4.4	Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion inspecté et prêt pour prendre la route • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds • Respect de la signalisation routière • Documents remplis et déposés ou classés dans les lieux appropriés

N ^{oa}	Fonction et tâche
5.0	Autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif
	<i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i>
	La personne qui exerce le métier doit toujours s'assurer d'utiliser un camion et du matériel bien entretenus et en bon état de fonctionnement. En outre, elle doit s'acquitter de manière efficace et consciencieuse des tâches à caractère administratif qui lui sont confiées.
5.1	Faire les vérifications mécaniques sur le camion et sur le matériel, ou alors voir à ce que cela soit fait
	<i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel d'entretien • Camion, unité de pompage et matériel maintenus dans un bon état de fonctionnement
5.2	Transmettre les renseignements pertinents
	<i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis selon les spécifications de l'entreprise de services et déposés ou classés dans les lieux appropriés • Renseignements clairs et précis transmis dans les documents remplis selon les spécifications de l'entreprise de services
5.3	Mettre à jour ses compétences et participer à l'entraînement à la tâche du personnel
	<i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes TMD, SIMDUT et autres cartes utiles à l'exécution des travaux dans les entreprises clientes renouvelées avant la date d'échéance • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Communication claire et précise avec la personne en situation d'apprentissage • Respect des personnes

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres désignent les tâches.
- b. Les zones ombragées se rapportent à ce qui constitue le caractère propre de la situation de travail liée au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement la situation de travail en cause de celle liée au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.

Tableau 5.2 Les normes professionnelles liées à la réalisation satisfaisante des fonctions et des tâches rattachées au nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression

N ^o a	Fonction et tâche
1.0	<p>Préparation de la journée de travail</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier doit préparer adéquatement sa journée de travail dans les entreprises clientes. Aussi doit-elle s'assurer que le camion, le moteur auxiliaire, la pompe, le matériel et l'équipement de protection individuel nécessaires à l'exécution des travaux sont en bon état de fonctionnement et que le matériel utile est chargé à bord du camion.^b</p>
1.1	<p>Préparer l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension claire de la nature des travaux à exécuter dans l'entreprise cliente • Connaissance précise du matériel et de l'équipement de protection individuel nécessaires à l'exécution des travaux • Matériel nécessaire à l'exécution des travaux en bon état de fonctionnement et rangé correctement dans le camion • Communication claire et précise avec les membres du personnel (contremaîtresse ou contremaître, répartitrice ou répartiteur, aide-opératrice ou aide-opérateur, manœuvre, personnel affecté à l'entretien, etc.)
1.2	<p>Inspecter et préparer le camion</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion, moteur auxiliaire, pompe et matériel propres et en bon état de fonctionnement • Documents utiles à l'exécution de la prestation de services à bord du camion ou en possession de l'opératrice ou de l'opérateur (cartes TMD, SIMDUT, etc.) • Communication claire et précise avec les membres du personnel affecté à l'entretien
2.0	<p>Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier représente l'entreprise de services dans l'entreprise cliente et, à ce titre, elle doit présenter une image positive de l'entreprise d'appartenance. Par ailleurs, elle doit faire preuve d'une grande autonomie et d'un bon sens de la planification dans la préparation des lieux de travail.</p>
2.1	<p>Se présenter dans l'entreprise cliente</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Bonne présentation auprès des membres du personnel de l'entreprise cliente • Documents utiles à l'exécution de la prestation de services disponibles et remplis correctement (permis de travail en espace clos, permis de travail, etc.)
2.2	<p>Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente

N ^o a	Fonction et tâche
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Connaissance précise des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise cliente • Connaissance précise des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage dans l'entreprise cliente • Représentation précise de l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence de l'entreprise cliente
2.3	Préparer le chantier ou les lieux de travail
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Évaluation précise et efficace de la nature du travail à exécuter • Installation efficace et sécuritaire du matériel utile à l'exécution des travaux de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression • Vérifications utiles faites sur la source d'approvisionnement en eau, sur la pompe, sur les boyaux, sur les raccords d'accouplement, sur le fusil et sur la buse, et ce, avant de commencer les travaux de nettoyage • Tests effectués à l'aide du détecteur multigaz ou de l'explosimètre clairs et précis • Cadenassage des installations à nettoyer fait selon les procédures établies par l'entreprise de services ou par l'entreprise cliente ou, encore, cadenassage fait par le personnel de l'entreprise cliente vérifié avant d'entreprendre les travaux, selon les procédures établies • Équipement de protection individuel vérifié et revêtu avant de commencer les travaux de nettoyage • Aire de travail dégagée
2.4	Coordonner le travail de préparation de l'équipe d'intervention, le cas échéant
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres de l'équipe • Respect des personnes • Utilisation d'un langage respectueux des personnes
3.0	Prestation de services dans l'entreprise cliente
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p>
	<p>La personne qui exerce le métier doit exécuter les travaux dans le respect des procédures de travail ainsi que des méthodes et des techniques de travail sécuritaires. En outre, elle doit avoir le souci de bien faire le travail et de le faire à la satisfaction du client.</p>
3.1	Exécuter les activités de nettoyage
	<p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication maintenue en tout temps avec les membres de l'équipe • Respect des procédures de travail établies par l'entreprise de services et, le cas échéant, de celles établies par l'entreprise cliente • Respect des méthodes et des techniques de travail sécuritaires • Vérification régulière des conditions du déroulement du nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression • Évaluation réaliste de la qualité du travail exécuté eu égard aux attentes du client

N ^o a	Fonction et tâche
3.2	<p>Fermer le chantier</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel de l'entreprise cliente et avec les membres de l'équipe • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Matériel bien nettoyé et bien rangé dans le camion • Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées • Aire de travail propre au moment de quitter les lieux
3.3	<p>Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services^c</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion inspecté et prêt pour prendre la route • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds • Respect de la signalisation routière • Documents remplis et déposés ou classés dans les lieux appropriés
4.0	<p>Autres tâches liées à l'entretien du camion et du matériel ou, encore, à caractère administratif</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette fonction</i></p> <p>La personne qui exerce le métier doit toujours s'assurer d'utiliser un camion et du matériel bien entretenus et en bon état de fonctionnement. En outre, elle doit s'acquitter de manière efficace et consciencieuse des tâches à caractère administratif qui lui sont confiées.</p>
4.1	<p>Faire les vérifications mécaniques sur le camion et sur le matériel, ou alors voir à ce que cela soit fait</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise avec les membres du personnel d'entretien • Camion, moteur auxiliaire, pompe et matériel maintenus dans un bon état de fonctionnement
4.2	<p>Transmettre les renseignements pertinents</p> <p><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis selon les spécifications de l'entreprise de services et déposés ou classés dans les lieux appropriés • Renseignements clairs et précis transmis dans les documents remplis selon les spécifications de l'entreprise de services

N ^o a	Fonction et tâche
4.3	<p data-bbox="269 212 1320 239">Mettre à jour ses compétences et participer à l'entraînement à la tâche du personnel</p> <p data-bbox="306 262 1357 289"><i>Normes professionnelles ou critères généraux de réalisation satisfaisante de cette tâche</i></p> <ul data-bbox="269 300 1437 470" style="list-style-type: none"> • Cartes TMD, SIMDUT et autres cartes utiles à l'exécution des travaux dans les entreprises clientes renouvelées avant la date d'échéance • Utilisation d'un langage respectueux des personnes • Communication claire et précise avec la personne en situation d'apprentissage • Respect des personnes

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres désignent les tâches.
- b. Les zones ombragées se rapportent à ce qui constitue le caractère propre de la situation de travail liée au nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant. C'est donc dire que les zones ombragées font état de ce qui distingue plus particulièrement la situation de travail en cause de celle liée au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.
- c. La tâche 3.3 est identique à la tâche 4.4 liée à la situation de travail de nettoyage à l'aide d'un camion aspirant. Cela s'explique par le fait que, dans l'inventaire lié au jet d'eau sous pression, la fonction 4.0 n'existe pas. En effet, la fonction relative au transport des matières dangereuses résiduelles (fonction 4.0) est effectuée seulement dans la situation de travail liée au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant.

6 Les profils de compétences

Le présent chapitre expose les profils de compétences liés à l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* dans les situations de nettoyage à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Les profils de compétences se rapportent respectivement aux :

- compétences de base ou aux exigences générales fonctionnelles;
- compétences particulières selon les domaines de compétences;
- compétences génériques¹.

Il est utile de signaler que le profil des compétences de base et le profil des compétences génériques sont les mêmes quelle que soit la situation de travail, à savoir le nettoyage à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression. Pour ce qui est du profil des compétences particulières selon les domaines de compétences, il faut voir qu'un certain nombre de domaines de compétences sont communs à l'une et l'autre des situations de travail, alors que d'autres domaines sont propres à l'une ou à l'autre des situations de travail. Comme cela a été fait dans les chapitres précédents, les distinctions utiles sont illustrées dans la présentation du résultat de l'analyse à ce sujet.

6.1 Les compétences de base ou les exigences générales fonctionnelles

Le profil des compétences de base ou des exigences générales fonctionnelles du personnel affecté au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression est présenté selon les trois domaines suivants :

- Domaine de la langue, de l'écriture, de l'expression et de l'écoute
- Domaine de l'arithmétique
- Domaine de la science

Énoncé des compétences utiles

Domaine de la langue, de l'écriture, de l'expression et de l'écoute

- Être capable de comprendre l'information écrite
- Être capable de rédiger des rapports ou des notes de nature administrative sur l'état d'une situation comme la situation observée dans une entreprise cliente, un accident de travail ou un accident routier
- Être capable de formuler des questions propres à clarifier une situation comme préciser la nature du travail à exécuter dans une entreprise cliente ou, encore, obtenir des

1. Rappelons que la définition des concepts d'exigences générales fonctionnelles, de compétences particulières et de compétences génériques est présentée à l'annexe II.

renseignements précis sur la nature des matières dangereuses résiduelles à pomper ou présentes dans l'environnement

- Être capable de donner des directives claires au personnel placé sous sa responsabilité
- Être capable de faire valoir ses idées au sein d'une équipe
- Être capable de comprendre les consignes fournies par les personnes responsables des travaux dans l'entreprise de services ou l'entreprise cliente ou, encore, celles inscrites sur le bon de commande ou sur tout autre document utilisé
- Être capable de recevoir les renseignements verbaux et les autres directives, les interpréter et, le cas échéant, y donner suite
- Être capable d'écouter les propos d'une personne et de lui donner une rétroaction
- Être capable de comprendre les idées et les sentiments exprimés par les autres
- Être capable, dans le cas du nettoyage à l'aide d'un camion aspirant, de comprendre les consignes inscrites sur le document d'expédition

Domaine de l'arithmétique

- Être capable de faire des opérations arithmétiques (addition, soustraction, multiplication, division) qui comportent des nombres entiers, des fractions, des décimales ou, encore, faire des calculs de proportion (règle de trois), et ce, à l'aide de papier et crayon ou à l'aide d'une calculatrice
- Être capable d'utiliser les systèmes de mesures standard (anglais) et métrique
- Être capable de produire des schémas pour illustrer une situation de travail

Domaine de la science

- Avoir des connaissances fonctionnelles² dans le domaine de la chimie eu égard à tout ce qui se rapporte aux caractéristiques des matières dangereuses en cause dans l'exécution du travail³
- Avoir des connaissances fonctionnelles dans le domaine de la physique en ce qui concerne la circulation des fluides, la pression des fluides et le calcul de la puissance des pompes utilisées

6.2 Les compétences particulières selon les domaines de compétences

Les compétences particulières selon les domaines de compétences sont exposées de la manière suivante. En premier lieu, les compétences particulières communes aux deux situations de travail sont présentées. En second lieu, les compétences particulières sont présentées selon ce qui est particulier à chacune des deux situations de travail. Les domaines de compétences sont regroupés de la manière suivante :

2. Dans le contexte de la présente analyse, l'expression *avoir une connaissance fonctionnelle* signifie que la personne est en mesure d'appliquer la connaissance de quelque chose à la résolution de problèmes particuliers.

3. Notons que les connaissances dans le domaine de la chimie utiles à l'exercice du métier sont présentées à l'annexe III.

Les domaines de compétences particulières communs aux deux situations de travail

- Domaine des ressources matérielles, humaines et liées au temps
- Domaine des systèmes
- Domaine de la technologie
- Domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité du travail
- Domaine des relations entre les personnes
- Domaine de l'information
- Domaine du travail dans les espaces clos
- Domaine de la conduite d'un véhicule lourd

Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant

- Domaine de l'utilisation du camion aspirant
- Domaine du transport des matières dangereuses résiduelles
- Domaine de la mécanique

Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

- Domaine de l'utilisation du matériel de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression
- Domaine de la mécanique

6.2.1 Les domaines de compétences particulières communs aux deux situations de travail

Énoncé des compétences utiles

Domaine des ressources matérielles, humaines et liées au temps

- Être capable d'utiliser de manière efficace et sécuritaire le camion, le matériel utilisé dans les activités de nettoyage, de même que l'équipement de protection individuel⁴
- Être capable de coordonner le travail des membres de l'équipe selon leurs compétences respectives et selon la nature du travail à exécuter
- Être capable de formuler un commentaire sur le rendement d'une personne
- Être capable d'évaluer la durée des travaux et d'établir un ordre de priorité dans les activités à mener au moment de procéder au nettoyage

4. Rappelons que le camion, le matériel et l'équipement de protection individuel varient, entre autres choses, selon l'une ou l'autre des situations de travail, à savoir le nettoyage à l'aide d'un camion aspirant et le nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.

Domaine des systèmes

- Comprendre⁵ le mode d'organisation et de fonctionnement d'une entreprise, notamment ce qui se rapporte à l'organisation du travail dans l'entreprise de services et dans les entreprises clientes

Domaine de la technologie

- Connaître⁶ les avantages, les limites et le mode d'utilisation des différents appareils respiratoires, y compris leur utilisation à des températures inférieures à 0 °C (appareil à cartouche, appareil respiratoire autonome, appareil respiratoire à adduction d'air)
- Avoir une connaissance générale de l'évaluation des contraintes thermiques, à savoir le calcul du régime d'alternance entre le temps de travail et le temps de repos en espace frais (l'indice de température au thermomètre à globe à boule humide [WBGT], température ambiante, poids de la personne, charge de travail, vêtements de travail, etc.)
- Être capable de vérifier les éléments essentiels sur les appareils respiratoires avant chaque utilisation (courroies du masque, partie en caoutchouc du masque, étanchéité du masque, pression de la bouteille d'air comprimé, étanchéité des raccords du tube à la bouteille, manomètre du régulateur)
- Être capable d'utiliser de manière efficace et sécuritaire l'équipement de protection individuel approprié à la situation de travail (masque à cartouche, appareil respiratoire autonome, vêtements de protection, combinaison étanche, etc.)
- Être capable de vérifier les éléments essentiels sur l'équipement de protection individuel utile pour les travaux en hauteur, et ce, avant chaque utilisation (harnais de sécurité, câble de rappel, câble antichute, mousquetons, etc.)
- Être capable d'utiliser de manière appropriée l'équipement de protection individuel utile pour les travaux en hauteur (harnais de sécurité, câble de rappel, câble antichute, mousquetons, etc.)
- Être capable de lire et d'interpréter le tableau des valeurs limites admissibles d'exposition à la chaleur pour établir le régime d'alternance temps de travail et temps de repos dans un espace frais par heure de travail
- Être capable d'utiliser le ohmètre

Domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité du travail

- Avoir une connaissance générale de la réglementation relative à la protection de l'environnement
- Avoir une connaissance générale de la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail, notamment les articles du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* qui se rapportent à l'utilisation de l'équipement individuel de protection respiratoire et au travail en espace clos
- Comprendre ses droits et ses obligations en matière de santé et de sécurité du travail

5. Dans le contexte de la présente analyse, l'expression *comprendre* signifie que la personne est en mesure de saisir le sens de quelque chose.

6. Dans le contexte de la présente analyse, les expressions *connaître* et *avoir une connaissance générale* signifient que la personne est informée de quelque chose.

-
- Comprendre le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT)
 - Comprendre l'importance de maintenir dans un bon état de fonctionnement le camion, le matériel nécessaire au nettoyage industriel et l'équipement de protection individuel
 - Connaître les risques pour la santé et la sécurité des personnes rattachés à la présence de certains gaz et contaminants dans l'atmosphère (intoxication, explosion, etc.)
 - Être capable d'utiliser les renseignements contenus dans les fiches signalétiques sur les matières dangereuses
 - Être capable de faire respecter ses droits en matière de santé et de sécurité du travail
 - Être capable de préparer, dans l'entreprise cliente, les lieux de travail (*set up*) de manière à assurer des conditions sécuritaires de travail (repérage des situations comportant des risques pour la santé et la sécurité des personnes, identification des matières dangereuses résiduelles en présence et des risques associés à celles-ci, mesure des gaz dans l'atmosphère d'un espace clos, contraintes thermiques, périmètre de sécurité, cadenassage, numéro de téléphone à composer en situation d'urgence, repérage du téléphone le plus près, repérage de l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence [douche oculaire, douche d'urgence, trousse de premiers soins, téléphone, torches à acétylène, radio émetteur-récepteur portatif, extincteur, treuil de secours], etc.)
 - Être capable d'utiliser de manière efficace et sécuritaire l'équipement de protection individuel (lunettes, chapeau de sécurité, protecteurs auditifs, masque à cartouche, appareil respiratoire autonome, vêtements de protection, etc.) au cours des activités de nettoyage
 - Être capable d'appliquer les techniques de manipulation des objets lourds
 - Être capable d'utiliser les techniques de travail appropriées et conformes aux règles de l'ergonomie (postures de travail), et ce, pour la préparation et le nettoyage des lieux de travail
 - Être capable de reconnaître une situation qui présente un risque pour la santé et la sécurité des personnes
 - Être capable de reconnaître les effets et symptômes associés à une infection ou à une contamination par des matières dangereuses gazeuses, liquides, ou solides (toux, brûlure, éruption cutanée, etc.)
 - Être capable d'intervenir en situation d'urgence
 - Être capable d'expliquer au personnel placé sous sa responsabilité les règles relatives à la santé et à la sécurité du travail au cours des activités de nettoyage industriel
 - Être capable de faire respecter par le personnel placé sous sa responsabilité les règles relatives à la santé et à la sécurité du travail

Domaine des relations entre les personnes

- Être capable d'agir à titre de membre d'une équipe, c'est-à-dire apporter sa contribution aux travaux de l'équipe
 - Être capable de répondre à la demande d'une entreprise cliente en vue de satisfaire ses attentes
 - Être capable de persuader les autres et d'exercer du leadership, c'est-à-dire de présenter des arguments valables pour appuyer ses idées
 - Être capable d'enseigner aux autres des nouvelles méthodes ou techniques de travail
 - Être capable de résoudre des conflits entre des personnes
-

- Être capable de dire non au bon moment et de la bonne manière dans un contexte de négociation avec la personne responsable dans l'entreprise cliente ou avec les personnes placées sous sa responsabilité

Domaine de l'information

- Être capable de lire, de comprendre et d'interpréter l'information écrite contenue dans la documentation utilisée (bon de commande, procédures de travail, fiches SIMDUT, etc.), de même que les différents guides utiles à l'exercice du métier (*Guide gestion des matières dangereuses résiduelles; SIMDUT, Guide du participant; Guide vérification avant départ; etc.*)
- Être capable de communiquer l'information utile aux personnes
- Être capable d'utiliser l'ordinateur pour consulter la documentation (fiches signalétiques)
- Être capable de remplir les formulaires utilisés par l'entreprise de services (bon de commande, facture, rapport de vérification avant départ, rapport d'accident, etc.)
- Être capable de structurer les renseignements à transmettre dans les rapports et les notes de nature administrative comme la situation observée dans une entreprise cliente, un accident de travail ou un accident routier

Domaine du travail dans les espaces clos

- Comprendre ce en quoi consiste un espace clos (définition d'espace clos)
- Connaître les risques pour la santé et la sécurité rattachés au travail dans un espace clos
- Être capable d'utiliser de manière efficace les appareils de mesure des gaz (détecteur multigaz, explosimètre)
- Être capable de reconnaître les signes d'un mauvais fonctionnement ou d'un calibrage inadéquat d'un appareil de mesure des gaz
- Être capable d'échantillonner les gaz selon la technique appropriée et selon la fréquence appropriée à la configuration de l'espace clos (espace clos fermé, espace clos communicant avec d'autres espaces clos, etc.)
- Être capable d'utiliser les techniques sécuritaires d'ouverture d'un regard des puits d'accès, notamment à l'aide d'un levier d'ouverture
- Être capable d'aménager un périmètre de sécurité efficace et sécuritaire autour de l'aire de travail (ruban de couleur signalant le danger [jaune, rouge, etc.], cage de sécurité munie d'une plinthe autour de l'ouverture, cônes, etc.)
- Être capable d'appliquer les procédures de cadenassage appropriées selon la nature des installations
- Être capable d'installer et d'utiliser l'équipement de sauvetage

Domaine de la conduite d'un véhicule lourd

- Avoir une connaissance fonctionnelle de la réglementation relative à la conduite d'un véhicule lourd (poids, plaques liées aux indications de danger associé aux matières dangereuses transportées, code de sécurité routière, etc.)
 - Être capable de conduire selon les techniques appropriées et de manière sécuritaire un véhicule lourd correspondant à la classe de véhicule inscrite sur le permis de conduire
-

- Être capable d'appliquer les règles relatives aux vérifications à faire avant départ (ronde de sécurité), à savoir les éléments à vérifier, la nature de la vérification à faire sur chaque élément, la séquence d'exécution des vérifications, etc.
- Être capable d'appliquer les règles de sécurité dans ses déplacements autour du camion de même que dans les mouvements de sortie de la cabine et d'accès à la cabine du camion
- Être capable d'appliquer les règles de sécurité au moment de l'ouverture du capot du camion et au moment de la vérification des éléments dans le compartiment moteur du camion

6.2.2 Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant

Énoncé des compétences utiles

Domaine de l'utilisation du camion aspirant

- Comprendre le rôle joué par la mise à terre du camion aspirant
- Comprendre le mode de fonctionnement des différents types de camions aspirants (pompe à anneaux liquides [vacuum], pompe à sec à haute efficacité également appelée surpresseur comme le *Super Sucker*), de même que les particularités mécaniques et filtrantes de chaque type de camion aspirant
- Connaître les risques associés au pompage de certaines catégories de matières dangereuses (inflammables, explosives, toxiques, incompatibles) à l'aide d'un camion aspirant et des mesures de prévention
- Connaître les risques associés au travail de nettoyage à l'intérieur d'une citerne d'un camion aspirant non muni d'une porte à l'arrière (température élevée, vapeur toxique, résidus dangereux, etc.) et des mesures de prévention
- Être capable d'appliquer les règles relatives aux vérifications à faire sur l'unité de pompage du camion aspirant (éléments à vérifier, nature de la vérification à faire sur chaque élément)
- Être capable d'appliquer les règles relatives aux vérifications à faire sur le matériel utilisé avec le camion aspirant (raccords d'accouplement, réduits d'accouplement, pelle, seau, levier d'ouverture, boyaux de nature et de diamètre approprié et en quantité suffisante, clapet de sécurité, racloir, câble de nylon, plaques, chiffons, sacs de sel ou de sable, absorbant, etc.)
- Être capable d'appliquer les techniques appropriées et sécuritaires pour ouvrir les différentes voies d'accès à la citerne d'un camion aspirant (porte à l'arrière, valve de déchargement, couvercle d'accès sur la citerne, etc., et outil antiétincelles, position du corps par rapport au panneau d'accès, pression dans la citerne, etc.)
- Être capable d'utiliser de manière efficace et sécuritaire les différentes composantes d'un camion aspirant (manipulation des boyaux, déblocage des boyaux, etc.)
- Être capable de sélectionner et d'utiliser de manière adéquate le matériel approprié à l'exécution des activités de pompage selon la nature des matières dangereuses à pomper (type de camion aspirant, diamètre des boyaux, régime du moteur de la pompe, etc.)
- Être capable de déterminer la position de stationnement du camion aspirant et, le cas échéant, des mesures particulières à prendre eu égard aux gaz libérés par le tuyau d'échappement de la pompe, selon la direction du vent et selon la configuration des lieux

- Connaître les moyens appropriés pour couper rapidement la succion du boyau en cas d'accident (boyau qui se colle à une partie du corps, etc.)

Domaine du transport des matières dangereuses résiduelles

- Avoir une connaissance fonctionnelle de la réglementation relative au transport des matières dangereuses résiduelles (réglementation fédérale, réglementation provinciale)
- Être capable d'appliquer les règles relatives au transport des matières dangereuses (TMD) (classification et identification [documents, emballages, plaques] des matières dangereuses, etc.), telles que décrites dans la documentation pertinente (*Guide du camionneur*, par exemple)
- Être capable d'appliquer les procédures d'intervention en situation d'urgence (accident, déversement accidentel, etc.)

Domaine de la mécanique

- Être capable de repérer sur le camion, sur l'unité de pompage et sur le matériel utilisé les situations qui peuvent se traduire par un bris mécanique
- Être capable de maintenir dans un bon état de fonctionnement et d'utiliser de manière appropriée le matériel de protection sur le camion aspirant (soupape de sécurité, clapet de sécurité, etc.)
- Être capable de faire les vérifications mécaniques sur le camion et d'exécuter des activités d'entretien du camion comme la vérification du niveau d'huile aux endroits appropriés, l'ajout de l'huile appropriée, le graissage, etc.
- Être capable de faire des réparations mineures sur le camion, de même que du matériel utilisé au cours des activités de pompage

6.2.3 Les domaines de compétences particulières propres au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

Énoncé des compétences utiles

Domaine de l'utilisation du matériel de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

- Comprendre les caractéristiques et le mode de fonctionnement du matériel (fusil, buses, etc.) et des différents types de pompes utilisés dans les activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau à basse ou à haute pression
 - Être capable d'utiliser de manière efficace et sécuritaire le moteur auxiliaire, la pompe et le matériel utilisé dans les activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression
 - Comprendre le mode de fonctionnement des différents types de pompes à pression et du matériel utilisés dans les activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau à basse (jusqu'à 3 000 lb) ou à haute pression (jusqu'à 20 000 lb) ou, encore, à très haute pression (pression supérieure à 20 000 lb)
 - Être capable de reconnaître le matériel utilisé pour le nettoyage selon les différentes pressions d'utilisation (diamètre des boyaux, par exemple)
-

- Connaître les risques associés à l'utilisation des différents types de pompes à pression et du matériel nécessaires au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau à basse ou à haute pression ou, encore, à très haute pression
- Être capable d'appliquer les règles relatives aux vérifications à faire sur le matériel utilisé au cours des activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression (moteur auxiliaire, pompe, boyaux d'alimentation, boyaux, fusil, buse, etc.)
- Être capable de sélectionner le matériel (fusil, buse, boyaux, etc.) approprié, ainsi que la pression appropriée à l'exécution des activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression, et ce, selon le type de travail à exécuter, selon la configuration de la surface (cylindre, surface plane, etc.), selon la nature de la surface à récurer (béton, métal, téflon, caoutchouc, acier inoxydable, etc.) et selon les caractéristiques des matières (nature, porosité, dureté, etc.) à enlever sur ces surfaces
- Être capable d'utiliser, de manière efficace, c'est-à-dire de minimiser l'usure du matériel, et de manière sécuritaire, c'est-à-dire de minimiser l'effort physique nécessaire à l'exécution des travaux, le matériel et les différents types de pompes utiles aux activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau à basse pression, à haute pression ou à très haute pression
- Être capable de déterminer la position de stationnement du camion selon la direction du vent et selon la configuration des lieux

Domaine de la mécanique

- Être capable de repérer sur le camion, sur le moteur auxiliaire, sur la pompe et sur le matériel utilisé les situations qui peuvent se traduire par un bris mécanique
- Être capable de maintenir dans un bon état de fonctionnement et d'utiliser de manière appropriée le matériel de protection sur la pompe (disque de sécurité, par exemple)
- Être capable de faire les vérifications mécaniques sur le camion et d'exécuter des activités d'entretien du camion comme la vérification du niveau d'huile aux endroits appropriés, l'ajout de l'huile appropriée, le graissage, etc.
- Être capable de faire des réparations mineures sur le camion, le moteur auxiliaire et la pompe utilisés au cours des activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression

6.3 Les compétences génériques

Le profil des compétences génériques utiles dans l'exécution du travail de nettoyage industriel à l'aide d'un camion aspirant ou à l'aide d'un jet d'eau sous pression est présenté selon les cinq domaines suivants :

- Domaine de l'accomplissement de la tâche
- Domaine de la résolution de problèmes
- Domaine de l'influence
- Domaine des relations interprofessionnelles
- Domaine de la responsabilité

Le domaine *autres qualités utiles* permet de signaler les qualités personnelles que les personnes consultées considèrent utiles à l'exercice du métier à l'étude.

Énoncé des compétences utiles

Domaine de l'accomplissement de la tâche

- Prendre de l'initiative, c'est-à-dire prendre des mesures ou poser des actions avant qu'une situation l'exige
- Être autonome, c'est-à-dire effectuer des tâches avec un minimum d'aide et de supervision
- Être efficace, c'est-à-dire trouver les moyens appropriés pour effectuer les tâches de manière efficace et atteindre les objectifs visés

Domaine de la résolution de problèmes

- Être capable de déceler les problèmes, c'est-à-dire de reconnaître les problèmes rattachés à une situation particulière
- Posséder une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée, étape par étape, pour atteindre un but précis comme l'installation du matériel en vue d'assurer la sécurité du travail
- Être souple, c'est-à-dire s'adapter rapidement lorsque la situation change

Domaine de l'influence

- Faire bonne impression, c'est-à-dire faire ou dire des choses dans le but de produire un effet positif sur les autres
- Diriger les autres, c'est-à-dire donner aux personnes les instructions précises en spécifiant ce que l'on attend d'elles
- Persuader les autres, c'est-à-dire faire valoir son point de vue en utilisant des arguments propres à convaincre les autres

Domaine des relations interprofessionnelles

- Collaborer, c'est-à-dire être en mesure de travailler efficacement avec les autres membres de l'équipe
- Communiquer, c'est-à-dire s'exprimer clairement

Domaine de la responsabilité

- Se maîtriser, c'est-à-dire rester calme et contrôler ses émotions dans les situations difficiles
- Être fiable, c'est-à-dire respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités

Autres qualités utiles

- Être capable d'établir ses limites
 - Être une personne vigilante à l'égard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres personnes
 - Être une personne responsable
 - Être une personne consciencieuse
 - Être capable de prendre la bonne décision au bon moment
-

- Avoir de l'entregent
- Être une personne respectueuse des autres
- Être une personne polie
- Être une personne prudente
- Faire preuve de jugement
- Avoir une bonne forme physique

Liste des documents consultés

ASSOCIATION CANADIENNE DU CAMIONNAGE. *Marchandises dangereuses : Guide du camionneur*, s. l., novembre 1995, 482 p.

ASSOCIATION SECTORIELLE TRANSPORT ENTREPOSAGE. *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : Guide du participant*, s. l., s. d., 85 p.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Analyse de métier Opérateur en nettoyage industriel, Sous-secteur des matières dangereuses résiduelles : Document d'appel d'offres*, Montréal, 18 octobre 2001, 10 p.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Résultat d'une étude diagnostique sur la main-d'œuvre et les entreprises du sous-secteur des matières dangereuses résiduelles*, Montréal, octobre 2001, 174 p. et annexes.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Résultat d'une étude diagnostique sur le processus d'affaires et d'exécution du travail lié à l'achat et à la vente de services en gestion des matières dangereuses résiduelles*, Montréal, octobre 2001, 74 p. et annexes.

HYDRO-QUÉBEC. *Guide Gestion des matières dangereuses*, s. l., février 1998, 80 p.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE. *Guide de production d'une analyse de métier ou de profession*, Québec, gouvernement du Québec, 1993, pag. mult.

Documents extraits du réseau Internet

Guide d'utilisation d'une fiche signalétique
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
www.reptox.csst.qc.ca

RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. (L.R.Q., c. S-2.1, a. 223, 1^{er} al., par. 1^o, 3^o, 4^o, 7^o à 16^o, 18^o à 21.1^o, 41^o et 42^o, 2^e et al. et 3^e et al.)
www.csst.qc.ca

Transport Canada
Règlement sur le transport des marchandises dangereuses
www.tc.gc.ca

Société de l'assurance automobile du Québec
Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds
www.saaq.gouv.qc.ca

ANNEXE I

La liste des personnes qui ont contribué à l'analyse du métier

Personnes qui ont participé à une entrevue

Pierre Bédard
Opérateur
Onyx industries (Trois-Rivières)

Jean Bergevin
Contremaître
Onyx industries (Trois-Rivières)

Dany Bouchard
Opérateur
Onyx industries (Jonquière)

Gilles Boucher
Contremaître
Onyx industries (Pointe-aux-Trembles)

Stéphane Clavet
Opérateur
Onyx industries (Sorel-Tracy)

Maurice Corriveau
Contremaître
Onyx industries (Sorel-Tracy)

Gilles Éthier
Opérateur
Onyx industries (Rouyn)

René Guyon
Opérateur
Matrec (Montréal)

Michel Gravel
Contremaître
Onyx industries (Rouyn)

Jean Imbeault
Opérateur
Matrec (Chicoutimi)

Denis Lavoie
Opérateur
Matrec (Chicoutimi)

Frank Marinello
Directeur régional (région métropolitaine)
Onyx industries (Pointe-aux-Trembles)

Benoît Roy
Contremaître
Onyx industries (Jonquière)

Personnes qui ont formulé des commentaires sur une version provisoire de l'analyse

Jean Cournoyer
Directeur
Onyx industries (Sorel-Tracy)

André Giguère
Vice-président aux finances et aux ressources
humaines
Écolocycle

Jacques Roy
Président-directeur général
Entretien industriel Rovon limitée

Josée Trottier
Préventionniste en santé-sécurité
Matrec (Chicoutimi)

Yves Vachon
Opérateur
Syndicat des travailleuses et travailleurs
d'Onyx industries

Personnes qui ont participé au groupe de discussion lié à la validation de l'analyse

Lise Tourangeau Anderson
Directrice adjointe
Ressources humaines
Santé et sécurité du travail
Matrec

Jean Bergevin
Contremaître
Onyx industries (Trois-Rivières)

Stéphane Clavet
Opérateur
Onyx industries (Sorel-Tracy)

Maurice Corriveau
Contremaître
Onyx industries (Sorel-Tracy)

Jeffrey Cyr
Opérateur
Entretien industriel Rovan limitée

Yvon Descheneaux
Opérateur
Matrec (Tracy)

Michel Donais
Président
Pompage express M.D. inc.

Michel Dufour
Directeur des opérations
Matrec (Chicoutimi)

Serge Dufour
Opérateur
Matrec (Chicoutimi)

Robert Dugré
Vice-président aux griefs
Syndicat des travailleuses et travailleurs
d'Onyx industries

Claude Dumont
Coordonnateur aux opérations
Matrec (Montréal)

René Guyon
Opérateur
Matrec (Montréal)

André McNeil
Opérateur
Pompage express M.D. inc.

Ronald Pineault
Opérateur
Pompage express M.D. inc.

Gilles Proulx
Directeur des ressources humaines
Onyx industries

Jacques Roy
Président-directeur général
Entretien industriel Rovan limitée

Yves Vachon
Président
Syndicat des travailleuses et travailleurs
d'Onyx industries

ANNEXE II

Les concepts utilisés dans la production de l'analyse du métier

Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel

Le concept de fonction¹

L'exercice d'un métier ou d'une profession fait appel à des champs d'activité de travail propres à ce métier ou à cette profession, ou encore à des responsabilités confiées à la personne qui exerce ce métier ou cette profession. Ces champs d'activité de travail ou ces responsabilités correspondent aux fonctions du métier et de la profession. Les champs d'activité ou les responsabilités d'un métier et d'une profession regroupent un ensemble d'unités de travail liées entre elles soit par la nature du travail effectué (traitement de textes, service après-vente, accueil de la clientèle), soit selon les séquences de travail (conception, planification, organisation, surveillance, évaluation). C'est pourquoi la nature du travail et la séquence de travail constituent les références utiles à la définition d'une fonction. Chaque fonction liée à un métier ou à une profession donne lieu à un résultat ou à une production.

Le concept de tâche

Une fonction se subdivise en plus petites unités de travail nommées tâches. Ces tâches sont liées entre elles et sont propres à une fonction. Une tâche correspond à une unité de travail structurée, autonome et observable. Une tâche a un début déterminé et une fin précise. Elle donne lieu à un résultat ou à une production. Dans l'exercice d'un métier ou d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat ou la production d'une tâche doit présenter une utilité particulière dans le processus de travail. Une tâche est une composante ou une subdivision importante d'un métier et d'une profession.

Le concept d'activité

De la même manière qu'une fonction se subdivise en petites unités de travail nommées tâches, une tâche se subdivise également en plus petites unités de travail. Au nombre minimal de deux unités par tâche, cette autre subdivision ou composante d'un métier et d'une profession se nomme activité. Les activités rattachées à une tâche et liées entre elles permettent d'établir le résultat ou la production de cette tâche.

1. La présentation de tous les concepts sous-jacents à l'analyse présentés dans cette annexe est tirée de : SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, *Guide de production d'une analyse de métier ou de profession*, Québec, gouvernement du Québec, 1993, p. 2-2 – 2-6.

Le concept de critère

De manière générale, un critère constitue une référence précise pour porter un jugement sur une personne ou sur une chose. Dans l'analyse d'un métier ou d'une profession, en plus de constituer des références, les critères correspondent aux exigences qualitatives ou quantitatives particulières qui servent à évaluer le résultat d'une fonction ou d'une tâche ou les éléments qui mènent au résultat.

Le concept de normes professionnelles

Les normes professionnelles définissent la qualité observable du résultat d'une fonction ou d'une tâche. Elles précisent ce qui constitue un résultat satisfaisant aux yeux des expertes et des experts du métier ou de la profession dans un milieu de production de biens ou de services. Les normes professionnelles sont établies à partir de critères généraux d'une réalisation satisfaisante de la tâche et de la fonction.

Le concept de seuil d'entrée

Le seuil d'entrée correspond à la période où la travailleuse ou le travailleur remplit les exigences liées à l'exercice initial d'un métier ou d'une profession.

Le concept de pleine compétence

La pleine compétence correspond à la période où la travailleuse ou le travailleur a acquis la maîtrise des compétences particulières et des exigences fonctionnelles significatives nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession.

Le concept d'exigences générales fonctionnelles

Les exigences générales fonctionnelles d'un métier et d'une profession sont les fondements sur lesquels se greffent les compétences particulières de ce métier et de cette profession. Les exigences générales fonctionnelles constituent l'ensemble des exigences nécessaires, voire essentielles à l'exercice d'un métier et d'une profession. Les exigences générales fonctionnelles d'un métier et d'une profession sont liées aux fonctions et elles se rapportent aux domaines des connaissances essentielles en langue, en arithmétique et mathématique, en science et technologie.

Le concept de compétence

La compétence constitue l'intégration fonctionnelle des savoirs liés à l'exercice d'un métier et d'une profession. Les savoirs correspondent ici au savoir-connaissance, au savoir-faire et au savoir-être.

Le concept de savoir-connaissance

Le savoir-connaissance se rapporte aux notions et aux concepts théoriques, techniques ou généraux, c'est-à-dire aux connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier et d'une profession.

Le concept de savoir-faire

Le savoir-faire se rapporte aux aptitudes éprouvées, c'est-à-dire aux habiletés nécessaires à l'exercice d'un métier et d'une profession.

Le concept de savoir-être

Le savoir-être se rapporte aux comportements des personnes, utiles à l'exercice d'un métier et d'une profession. Ces comportements prennent racine dans les qualités individuelles des personnes.

Le concept de compétences particulières

Les compétences particulières nécessaires à l'exercice d'un métier et d'une profession constituent l'ensemble des savoirs, c'est-à-dire les savoirs-connaissances, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour exercer ledit métier et ladite profession. Les compétences particulières nécessaires à l'exercice d'un métier et d'une profession sont rattachées au domaine des ressources financières, matérielles et humaines, et au domaine des ressources liées à la gestion du temps. Elles sont rattachées également aux domaines des systèmes, de la technologie, de l'environnement, des relations entre les personnes et de l'information. La maîtrise de l'ensemble des compétences particulières d'un métier ou d'une profession est la pierre angulaire de l'exercice efficace de ce métier ou de cette profession.

Le concept de compétences génériques

Le concept de compétences génériques renvoie à un ensemble de qualités personnelles principalement liées au savoir-être des personnes, c'est-à-dire aux comportements utiles à l'exercice d'un métier et d'une profession. Contrairement aux compétences particulières, les compétences génériques peuvent être appliquées à plus d'un métier et d'une profession. À cet égard, elles sont transférables d'un métier à un autre et d'une profession à une autre.

ANNEXE III

Les connaissances dans le domaine de la chimie utiles à l'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*

Présentation

L'un des objectifs particuliers du projet d'analyse du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* vise à mettre au jour ce en quoi consiste le corpus des connaissances dans le domaine de la chimie, lesquelles sont essentielles pour l'exercice du métier. Pour ce faire, il y a lieu de repérer les éléments liés à l'exercice du métier qui font appel à des connaissances en la matière, d'une part, et d'établir, eu égard à ces éléments, le corpus des connaissances visées.

Les éléments du métier qui font appel à des connaissances dans le domaine de la chimie

L'exercice du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* suppose un certain bagage de connaissances relatives aux caractéristiques des matières dangereuses résiduelles qui doivent être pompées à l'aide d'un camion aspirant, qui doivent être nettoyées à l'aide d'un jet d'eau sous pression ou, encore, qui se trouvent dans l'environnement de travail des personnes qui effectuent les travaux de nettoyage industriel. Les matières dangereuses en cause sont constituées généralement de produits chimiques qui se présentent sous différents états (solide, liquide, gazeux) et, le plus souvent, sous la forme de mélanges dont la composition est rarement connue.

De plus, comme en fait foi l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités liées à l'exercice du métier et présenté dans le corps du texte à l'aide des tableaux 4.2 et 4.3, l'exécution de certaines activités supposent des connaissances qui appartiennent au domaine de la chimie. À titre d'exemple, mentionnons les deux activités suivantes liées au nettoyage à l'aide d'un camion aspirant : « s'assurer de connaître l'ensemble des particularités du travail à exécuter (procédures de travail particulières exigées par l'entreprise cliente, risques liés au type de matières dangereuses résiduelles à pomper, autres risques pour la santé et la sécurité, etc.) » (se reporter à la tâche 1.1 du tableau 4.2); et « repérer les sources de risques pour la santé et la sécurité des personnes liées à l'exécution du travail (mécanisme en mouvement, chute d'objets, matières dangereuses [gazeuses, liquides, solides, y compris les poussières], contraintes thermiques, etc.) » (se reporter à la tâche 2.3 du tableau 4.2). Signalons que le nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau suppose des activités similaires, lesquelles sont rattachées aux tâches 1.1 et 2.3 de l'inventaire présenté au tableau 4.3.

En outre, dans le cas des travaux de nettoyage à l'aide d'une camion aspirant, les matières dangereuses sont non seulement pompées dans une citerne, ce qui peut comporter le risque de faire des mélanges de matières incompatibles, mais encore transportées vers un lieu d'entreposage ou d'élimination.

À ce sujet, il importe de signaler que la formation en début d'emploi fait partie de la préparation à l'exercice du métier. Parmi les objets de la formation donnée aux personnes en début d'emploi, mentionnons la formation relative au transport des matières dangereuses (TMD) et celle relative au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Notons que la

formation en cause est obligatoire selon la réglementation en vigueur au Québec et au Canada. Le contenu de la formation qui se rapporte à l'un ou l'autre des objets mentionnés fait appel à des connaissances qui appartiennent au domaine des sciences, notamment à celui de la chimie. En vue d'illustrer ce en quoi consiste la formation relative au TMD et au SIMDUT, une brève description des thèmes abordés au cours des sessions de formation données aux personnes qui y participent est présentée dans les paragraphes qui suivent.

La formation relative au transport des matières dangereuses (TMD)

La formation relative au TMD est structurée selon une classification, en neuf classes, des marchandises dangereuses. Il s'agit des suivantes :

- classe 1 (explosifs);
- classe 2 (gaz [comprimés, liquéfiés, dissouts sous pression, réfrigérés à très basse température]);
- classe 3 (liquides inflammables);
- classe 4 (solides inflammables, substances sujettes à l'inflammation spontanée et matières réagissant au contact de l'eau);
- classe 5 (substances comburantes et peroxydes organiques);
- classe 6 (substances toxiques et substances infectieuses);
- classe 7 (matières radioactives);
- classe 8 (matières corrosives);
- classe 9 (matières ou produits divers).

De plus, le tableau de présentation de la classification nomme, à titre d'exemple, des composés chimiques (azote, oxygène, dioxyde de soufre, ammoniac, peroxyde de dibenzoyl) qui sont regroupés sous l'une ou l'autre des neuf classes de marchandises.

Ainsi, eu égard à la formation TMD, il est raisonnable de penser que le fait d'avoir des connaissances générales relativement aux notions nommées précédemment, comme composé chimique, substance comburante, substance corrosive, etc., constitue un avantage certain pour l'assimilation du contenu de la formation donnée aux personnes en début d'emploi.

La formation relative au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

La formation relative au SIMDUT renvoie de manière explicite à des notions qui appartiennent au domaine de la chimie et même à celui de la toxicologie. De manière générale, les notions en cause se rapportent aux propriétés chimiques et physicochimiques des matières dangereuses. Certes, il est utile de rappeler que l'information présentée dans le SIMDUT ne vise que les substances pures, c'est-à-dire celles qui ne sont pas contaminées ou, encore, mélangées avec d'autres substances. Cependant, il faut voir que l'information peut également être utile lorsque les matières dangereuses transportées ou manipulées sont constituées d'un mélange.

Le but de la formation sur le SIMDUT est d'amener les personnes à être capables d'utiliser de manière efficace les fiches signalétiques, lesquelles se rapportent aux différents produits utilisés en milieu de travail. Notons que chaque fiche signalétique présente de manière synthétique

l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Ajoutons qu'une telle fiche doit être disponible pour consultation sur le lieu de travail, et ce, pour chacun des produits utilisés. L'information d'une fiche signalétique est regroupée selon les neuf catégories suivantes de renseignements :

- identification et utilisation du produit;
- ingrédients dangereux;
- propriétés physiques;
- risques d'incendie ou d'explosion;
- réactivité;
- propriétés toxicologiques et dangers pour la santé;
- mesures préventives;
- premiers soins;
- renseignements sur la préparation de la fiche signalétique.

L'information regroupée selon les catégories de renseignements de la fiche signalétique renvoie à l'une ou l'autre des notions suivantes :

- Formule moléculaire
- Masse moléculaire
- État physique (solide, liquide, gazeux)
- Apparence ou caractéristiques
- Couleur et odeur
- Limite de détection olfactive
- Densité et poids spécifique
- Point de congélation
- Point de fusion
- Tension de vapeur
- Densité de vapeur
- Taux d'évaporation
- Point d'éclair
- Limite inférieure et supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité
- Température d'auto-ignition
- Coefficient de partage eau/huile
- pH (acide, base)
- Solubilité dans l'eau à saturation
- Granulométrie
- Stabilité
- Incompatibilité
- Réactivité
- Produits de décomposition
- Polymérisation

En plus des notions nommées ci-dessus, l'information utile pour comprendre le contenu d'une fiche signalétique renvoie, explicitement ou implicitement, à d'autres notions qui appartiennent au domaine de connaissances de la chimie et à celui de la physique. Parmi celles-ci, mentionnons les suivantes : éléments chimiques et leur symbole chimique (carbone [C], hydrogène [H], oxygène [O]); molécule et la formule moléculaire (eau [H₂O], sulfure d'hydrogène [H₂S], méthane [CH₄]); composés chimiques acides et basiques et leur neutralisation; matière comburante, matière réductrice et matière oxydante; différents modes de mesure de la concentration des substances dans l'air ou dans les liquides; pression atmosphérique normale (760 mm de Hg) et mesure de la pression atmosphérique; pression des gaz et mesure de la pression des gaz; système de mesure métrique (longueur, volume, masse).

Par ailleurs, d'autres éléments liés à l'exercice du métier peuvent faire appel à des notions qui appartiennent au domaine de la chimie ou à celui de la physique. À ce sujet, mentionnons les procédures de travail de certaines entreprises clientes ou, encore, les guides produits par certaines

entreprises en lien avec la gestion des matières dangereuses résiduelles. Il y a lieu de signaler également le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, notamment la section X intitulée *Entreposage et manutention de matières dangereuses* (articles 70 à 100).

Le corpus de connaissances dans le domaine de la chimie essentielles pour l'exercice du métier

Eu égard aux éléments du métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel* qui font appel à des connaissances dans le domaine de la chimie, le corpus des connaissances en la matière essentielles pour son exercice peut être articulé autour des notions suivantes :

- les éléments chimiques et leur symbole chimique (tableau périodique des éléments);
- les molécules et les formules moléculaires;
- l'état physique de la matière (solide, liquide, gazeux) et le passage d'un état physique à l'autre (température de fusion, température d'évaporation, température de sublimation);
- la densité des corps et le poids spécifique des substances;
- le pH d'une solution (acide et base);
- les réactions chimiques;
- les différents types de solution (solubilité des substances dans l'eau, concentration, saturation);
- l'énergie absorbée ou libérée au cours d'une réaction chimique (réaction endothermique, réaction exothermique);
- les composés chimiques acides et basiques et leur neutralisation;
- les matières comburantes, les matières réductrices et les matières oxydantes;
- les différents modes de mesure de la concentration des substances dans l'air ou dans les liquides;
- la pression atmosphérique normale (760 mm de Hg) et la mesure de la pression atmosphérique;
- la pression des gaz et la mesure de la pression des gaz;
- le système de mesure métrique (longueur, volume, masse).

C'est donc dire que le corpus de connaissances proposé tient compte des notions dans le domaine de la chimie utilisées dans la formation sur le TMD, de même que de celles utilisées dans la formation SIMDUT. Il tient compte également des autres éléments liés à l'exercice du métier qui font appel à de telles notions comme la lecture de documents de référence (fiche signalétique, procédures de travail, guides divers, etc.) et l'exécution d'activités liées à certaines tâches et dont nous avons fait état précédemment.

Ainsi, le corpus de connaissances proposé constitue un cadre de référence puisqu'il expose les notions essentielles sur lesquelles devrait être fondée toute formation dans le domaine de la chimie destinée aux personnes qui exercent le métier *Opératrice ou opérateur en nettoyage industriel*. À ce titre, le corpus de connaissances proposé donne l'information utile pour toute commission scolaire ou toute autre organisation compétente en la matière en vue de déterminer le contenu d'un programme de formation en chimie adapté aux besoins de la clientèle visée.

Il va sans dire que l'organisme chargé d'élaborer le contenu de la formation devra prendre en considération le contexte de travail de la clientèle visée par le programme, et ce, en vue de cerner de

manière précise l'usage qui sera fait des notions de chimie en cause et de déterminer le degré d'approfondissement de chacune de ces notions.

Il va sans dire également que l'organisme en cause devra prendre en considération les caractéristiques des personnes visées par la formation, notamment sur le plan des stratégies pédagogiques proposées et sur celui des stratégies d'évaluation des apprentissages. À titre d'exemple, le contenu du programme devrait faire une place significative aux travaux pratiques en laboratoire où les personnes sont appelées non seulement à manipuler le matériel et les produits chimiques nécessaires aux expériences, mais encore à faire l'apprentissage des règles de sécurité en vigueur dans de telles situations. En somme, il s'agit de fournir aux personnes un bagage de connaissances utiles à l'exercice de leur métier, ni plus ni moins.
